
BILAN



D'ACTIVITÉ

**20
18**



Notre projet est de rendre plus lisible, plus cohérente, plus efficiente et plus résolue, l'intervention des collectivités dans les politiques publiques de lutte contre les exclusions et de soutien aux stratégies RH des entreprises.

L'activité de ces derniers mois indique que nous en prenons résolument le chemin.

Engager un processus de fusion entre deux structures, a fortiori de statut juridique différent, est une entreprise audacieuse car chacun le sait, elle comporte des incertitudes et donc des risques ; juridiques, financiers, sociaux et, aussi importants même s'ils sont moins palpables, des risques d'incompréhension sur le sens de la démarche.

En ce début de rapport moral, je veux exprimer ma gratitude à celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet : les salariés, les administrateurs, les partenaires, en particulier les élus et dire, très simplement et au nom de We Ker, notre fierté d'avoir franchi les obstacles et ainsi de présenter aujourd'hui le bilan et l'organisation d'une association en capacité de répondre à nos attentes et surtout à celles de ses usagers.

Si l'émergence de We Ker a mobilisé une part importante de notre attention en 2018, nous sommes évidemment restés attentifs à son environnement.

▮ Le contexte économique s'améliore et se traduit par un taux de chômage inférieur à 7%. Le plus remarquable est l'écart entre ce chiffre et la moyenne nationale qui se creuse passant de 2 à près de 2,5 points.

▮ Nous savons tous que ceux qui ne tirent pas profit des conjonctures favorables se sentent encore plus isolés, exclus. Nouer, puis maintenir dans la durée un lien de confiance avec ces personnes, que les précédents échecs ont forcément rendu méfiantes des institutions conçues pour les accompagner, est notre premier défi.

▮ Les tensions sur le marché de l'emploi traversent désormais quasiment toutes les branches professionnelles. Notre rôle de médiateur entre l'offre et la demande est à réinventer et on ne peut y parvenir qu'avec le concours mais aussi l'oreille c'est-à-dire la confiance des entreprises. C'est incontestablement l'autre défi majeur de We Ker.

▮ Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, la procédure des marchés publics s'impose de plus en plus dans l'activité mais aussi la structure financière de nos associations. Elle fait appel à notre faculté d'innovation, cela ne nous effraie pas, mais aussi à des pratiques, voire à des compétences nouvelles.

Ces quelques réflexions et d'autres ont inspiré le projet associatif et territorial qui sera présenté à l'issue de l'Assemblée générale. Cet authentique travail associatif est le fruit d'une démarche conjointe de l'équipe des salariés et des élus qui, nombreux s'y sont engagés.

Qu'une structure de l'importance de We Ker perpétue, voire amplifie la culture associative dans son fonctionnement est un autre signe de son ambition.

Je renouvelle mes remerciements à toutes celles et ceux -salariés, administrateurs, élus, partenaires- qui la font vivre.

Gaëlle ANDRO
PRÉSIDENTE WE KER



SOMMAIRE

4 » 25

L'ANIMATION TERRITORIALE

Les jeunes accompagnés	p. 6
Les entrées en formation	p. 8
Les entrées en emploi	p. 10
Les dispositifs	p. 12
La gouvernance /	
Évolution par secteur	p. 14-15
Les antennes	p. 16-25
Rennes Ville	p. 16
Rennes Métropole	p. 18
Brocéliande	p. 20
Nord-Est	p. 22
Pays des Vallons de Vilaine	p. 24

26 » 37

PÔLE RELATIONS ENTREPRISES

Présentation du service	
Relations Entreprises	p. 28
L'accompagnement vers l'emploi durable ou la formation qualifiante	p. 30
L'animation territoriale /	
Recruter autrement	p. 32-33
Les jeunes diplômés	p. 34
Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPEC-T)	p. 36

38 » 47

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Prestations Préparatoires à l'Insertion	p. 40
Projet de loi 2018 sur la formation professionnelle	p. 42
La mixité des métiers	p. 44
INCREASE	p. 46

48 » 61

PÔLE ENVIRONNEMENT SOCIAL

L'accompagnement des jeunes RSA	p. 50
La santé / Relais Santé Jeunes	p. 52-53
L'hébergement / Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)	p. 54-55
Territoire d'innovation (TIGA) / Mobilité	p. 56-57
Les Ateliers Budget /	
Les aides attribuées	p. 58-59
Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) /	
Le FAJ Métropolitain	p. 60-61

62 » 65

PÔLE RESSOURCES

La communication	p. 64
Optimiser nos outils bureautiques	p. 65



66 » 79

WE KER EN CHIFFRES

Bilan actif / passif	p. 68
Compte de résultats	p. 70-73
Bilan social	p. 74
Formation des salariés	p. 76
Perspectives 2019	p. 78

POINTS D'ACCUEIL

ANTENNE RENNES MÉTROPOLE

Page 18

ANTENNE NORD-EST

Page 22

ANTENNE BROCELIANDE

Page 20

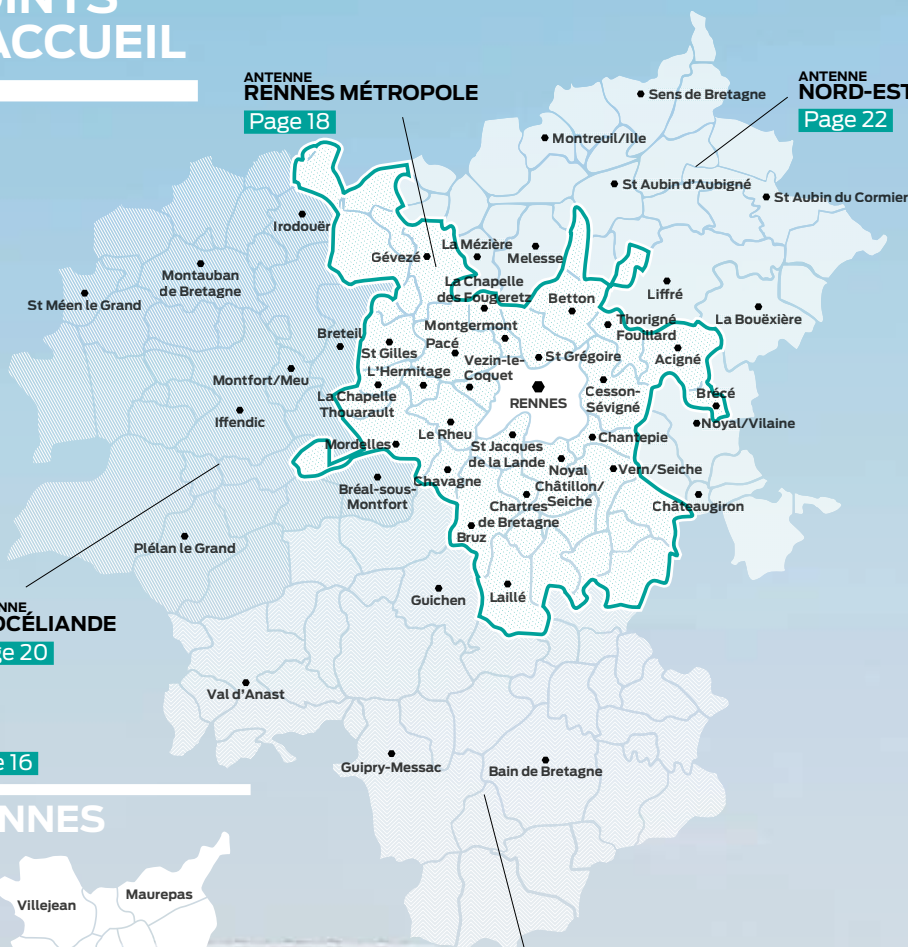
Page 16

RENNES



ANTENNE DES VALLONS DE VILAINE

Page 24



5 ANTENNES

RENNES

RENNES MÉTROPOLE

NORD-EST

BROCÉLIANDE

PAYS DES VALLONS DE VILAINE

L'ANIMATION TERRITORIALE





Les jeunes accompagnés



8065
JEUNES ACCOMPAGNÉS
EN 2018

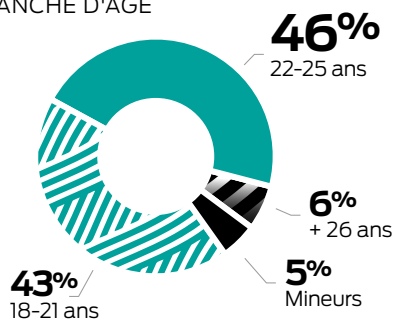
dont 3 682 jeunes
primo-accueillis
+6%

LEURS ANNÉES DE 1^{ER} ACCUEIL

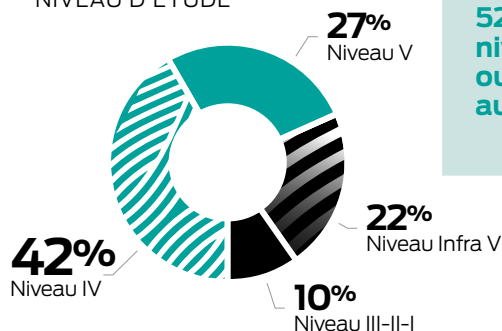




TRANCHE D'ÂGE



NIVEAU D'ÉTUDE



52% ont un niveau égal ou supérieur au Bac

LE NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS SE STABILISE



Si We Ker voit son nombre de jeunes accompagnés stagner en 2018, ce n'est pas le cas du réseau breton des Missions locales qui enregistre une baisse de 3% (44 864 jeunes accompagnés en 2018).

Le nombre des primo-accueillis augmente de façon significative (6%), quand le réseau breton enregistre une hausse plus modeste de 1%.

"Jeune accompagné"

Jeune ayant eu au moins un entretien, un atelier ou une information collective avec We Ker au cours de l'année (définition de la charte nationale de saisie des Missions locales)



Les entrées en formation

MOINS D'ENTRÉES EN PHASE DE MOBILISATION

(-21%)

Conseil Régional	720
Autres prestations	325

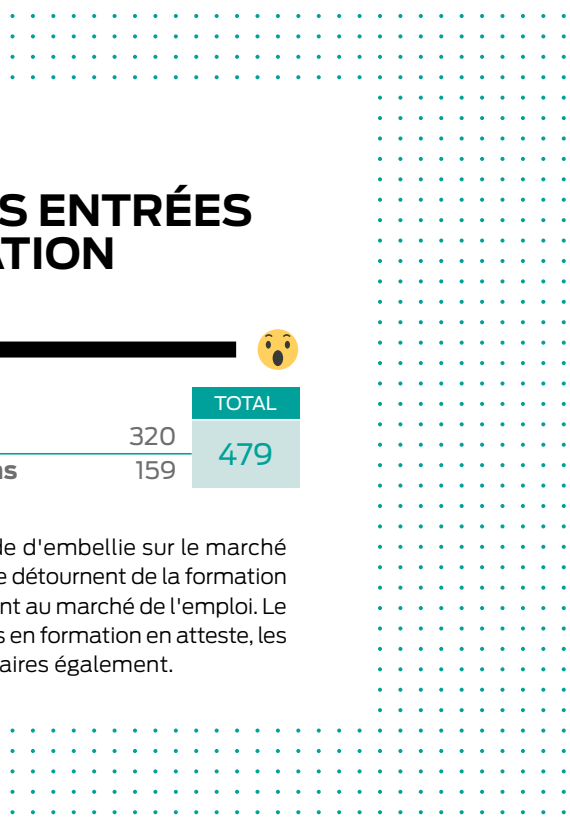
TOTAL

1045

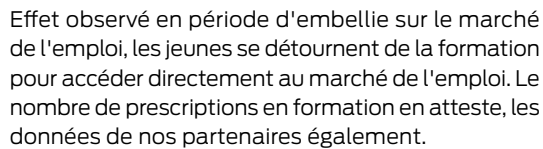


Cette baisse s'explique par le nombre restreint en 2018 des prestations hors financement Conseil Régional.

Dans les autres prestations de mobilisation, nous trouvons : les AFC (Actions de Formation Financées par Pôle Emploi), Déclic Action (proposé par l'AFPA), Epide (Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi), les POE (Prestations Objectif Emploi de Pôle Emploi).



(-15%)



Effet observé en période d'embellie sur le marché de l'emploi, les jeunes se détournent de la formation pour accéder directement au marché de l'emploi. Le nombre de prescriptions en formation en atteste, les données de nos partenaires également.

(-6%)



9

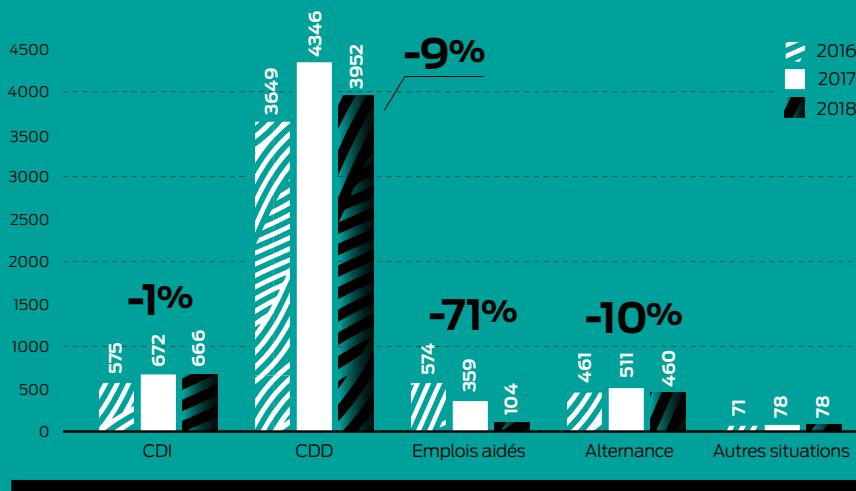


Les entrées en emploi

Le nombre de CDI signé est stable, notons qu'il s'agit principalement de contrats à temps plein.

Le nombre de CDD diminue (-9%), une baisse qui reste à relativiser, tant l'année 2017 avait été exceptionnelle. Cette tendance est principalement liée à la diminution du nombre de contrats en intérim.

Le nombre d'entrées en emploi diminue :
5 260 CONTRATS SIGNÉS
-12% en 2018



LES ENTRÉES EN EMPLOI

La baisse sensible du nombre d'emplois aidés. Initiés en 2012, les Emplois d'avenir auront bénéficié à 1276 jeunes du bassin rennais. Destinés principalement à des jeunes éloignés de l'emploi, du fait de leur bas niveau de qualification ou de leur lieu d'habitation, ils leur auront permis d'acquérir une expérience solide dans un cadre professionnel sécurisé, et de monter en compétence par la réalisation de formations. Depuis le 1er janvier 2018, il n'est plus possible de signer un Emploi d'Avenir.

Moins de contrats en alternance, la faute à un marché de plus en plus concurrentiel. Comme les CDD, cette baisse est à relativiser, l'année 2017 ayant été favorable. En 2018, la réforme de la formation professionnelle tardant à se préciser (notamment sur l'indemnisation) et un marché du travail favorable, auront détourné l'intérêt pour l'alternance de certaines entreprises et de certains jeunes. Ce constat est partagé avec quelques organismes partenaires.

LES 3 SECTEURS
QUI RECRUTENT LES
PLUS: L'**HOTELLERIE**
RESTAURATION (18%),
LE **TRANSPORT** (16%),
LE **COMMERCE** (15%)



Les dispositifs d'accompagnement personnalisé

		BÉNÉFICIAIRES EN 2018
NATIONAL	Conseil en Evolution Professionnelle	3 427
	PACEA	3 346
	PPAE (Cotraitance Pôle Emploi)	1 314
	Garantie jeunes	1 223
	Parrainage	160
RÉGIONAL	Jeunes sous main de Justice - Dernier Ecrou	76
	Contrat d'Accès à la Qualification (Conseil Régional)	150
	CARS 35 (p. 50)	105
LOCAL	Accompagnement Renforcé vers l'emploi (p. 30)	984
	Sortir de la rue	267
	Bénéficiaires Protection Internationale	146
	Illettrisme	101
	Accompagnement à la Création d'activité (FSE)	83
	Conduite supervisée	82
	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) (p. 55)	58
	Réussite Alternance	55
	100 Chances - 100 Emplois	52
	Club des jeunes diplômés (QPV)	12
	Mixité (FSE)	11

LES BILANS ANNEXES DISPONIBLES



Un même jeune peut bénéficier de plusieurs dispositifs simultanément.

PÔLE EMPLOI UN PARTENARIAT À TOUS LES ÉTAGES

Rozenn BERNARD
DIRECTRICE TERRITORIALE DÉLÉGUÉE
PÔLE EMPLOI

Notre partenariat s'inscrit dans une logique de parcours. Les conseillers de We Ker ont accès à un certain nombre d'informations de Pôle Emploi, via le logiciel DUDE. Nous avons, de notre côté, également un retour d'informations sur les démarches réalisées par les jeunes demandeurs d'emploi, ce qui nous permet de reprendre plus facilement l'accompagnement lorsque c'est nécessaire. Les conseillers de Pôle Emploi interviennent uniquement sur le volet professionnel. Ils réalisent un premier diagnostic, mais n'entrent pas dans le détail lorsqu'il s'agit de freins sociaux. Notre offre de service vient en complément de celle proposée par We Ker qui intervient sur un périmètre plus large, pour couvrir des problématiques périphériques rencontrées par les jeunes. Avec We Ker, c'est un partenariat à tous les étages. Dans une volonté d'interconnaissance, nous avons initié des temps de rencontres : les managers ont convenu d'une fréquence de rencontre semestrielle. Nous

*C'est un
partenariat
avancé, par
la réalisation
d'actions
communes.*



avons également facilité l'échange entre les équipes par la réalisation d'immersions pour mieux appréhender les missions de chacun. Chaque agence Pôle Emploi a un référent Mission locale que les conseillers We Ker peuvent interpeller sur des questions pratiques. Au-delà de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, c'est un partenariat avancé, par la réalisation d'actions communes.

En accord avec We Ker, nous allons expérimenter, des informations collectives pour présenter conjointement nos services, sans distinction d'institutions. Elles seront destinées aux jeunes peu mobiles, parfois isolés, qui habitent dans le bassin d'emploi de Rennes (Bain de Bretagne et Liffré seront les deux premiers lieux).

La gouvernance

Expérimentée depuis 2016 dans le Pays de Brocéliande, l'antenne participe aux activités de l'Association sur son propre territoire.

Afin d'organiser la gouvernance de chacune des antennes, le Conseil d'administration de We Ker a initié la création de Comités d'antenne :

- Antenne territoriale de Brocéliande (*Montfort Communauté - Communauté de Communes de St Méen Montauban - Communauté de Communes de Brocéliande*) ;
- Antenne territoriale du Pays des Vallons de Vilaine (*Vallons de Haute Bretagne Communauté - Bretagne Porte de Loire Communauté*) ;
- Antenne territoriale du Nord-Est de Rennes (*Liffré Cormier Communauté - Val d'Ille Aubigné Communauté - Pays de Châteaugiron Communauté*).

Chaque Comité d'antenne est tenu, pour son territoire, de :

- Proposer l'organisation des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement à l'accès à la formation professionnelle initiale ou continue, ou à un emploi des jeunes de 16 à 26 ans ;
- Faciliter le repérage des public ;
- Consolider une expertise territoriale sur les problématiques et les besoins des publics ;
- Réaliser des événements et de mener des actions en lien avec l'objet de l'Association ;
- Proposer les orientations à mettre en œuvre sur son territoire conformément à l'objet de l'Association.

RETROUVEZ LES INTERVIEWS DES ÉLUS :

Mme Brigitte LE MEN,
MAIRE DE MONTGERMONT

p.18

La convention établie entre la Métropole et We Ker ?

Mme Françoise KERGUELEN,
MAIRE DE TRÉFFENDEL

p.20

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'antenne ?

M. Guillaume BÉGUÉ,
MAIRE DE LIFFRÉ

p.22

L'implantation physique de l'antenne dans votre territoire ?

M. Pierre-Yves REBOUX,
PRÉSIDENT DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE

p.24

Composition et contenu du comité d'antenne ?

Évolution par secteur

	JEUNES ACCOMPAGNÉS			JEUNES EN 1 ^{ER} ACCUEIL		
	2018	Rappel 2017	Evolution 2017/2018	2018	Rappel 2017	Evolution 2017/2018
Antenne Rennes	4441	4385	1%	1931	1799	7%
Centre	743	730	2%	388	360	8%
Cleunay	575	544	6%	272	231	18%
Bréquigny	683	672	2%	294	270	9%
Le Blosne	909	882	3%	351	334	5%
Maurepas	730	738	-1%	294	265	11%
Villejean	801	819	-2%	332	339	-2%
Antenne Rennes Métropole	1984	2040	-3%	924	932	-1%
Commune de Cesson-Sévigné	78	73	7%	51	32	59%
Commune de St Grégoire	66	53	25%	34	23	48%
Commune de St Jacques de la Lande	230	264	-13%	99	101	-2%
Commune d'Acigné	45	43	5%	24	20	20%
Commune de Brécé	12	12	0%	3	5	-40%
Commune de Thorigné-Fouillard	61	51	20%	33	20	65%
Commune de St Sulpice la Forêt	8	3	167%	7	1	600%
Secteur de Bécherel	41	40	3%	11	16	-31%
PAE de Betton	93	118	-21%	36	47	-23%
PAE Rennes Sud	512	510	0%	235	250	-6%
PAE à l'Ouest de Rennes	206	208	-1%	96	102	-6%
PAE l'Hermitage	37	39	-5%	19	18	6%
PAE du Syrenor	328	371	-12%	163	183	-11%
PAE Sud Est	267	255	5%	113	114	-1%
Antenne Brocéliande	490	541	-9%	214	246	-13%
CC de Brocéliande	111	137	-19%	47	59	-20%
CC de St Méen Montauban	174	178	-2%	81	99	-18%
Montfort Communauté	205	226	-9%	86	88	-2%
Antenne Nord Est	438	451	-3%	238	215	11%
CC du Val d'Ille Aubigné	175	163	7%	86	79	9%
CC du Pays de Châteaugiron	145	174	-17%	89	78	14%
Liffré-Cormier Communauté	118	114	4%	63	58	9%
Antenne Vallons de Vilaine	621	560	11%	333	247	35%
Bretagne Porte de Loire Communauté	267	230	16%	152	102	49%
Vallons de Haute Bretagne Communauté	354	330	7%	181	145	25%
Hors BE	91	96	-5%	42	33	27%
Hors BE	91	96	-5%	42	33	27%
Total général	8065	8073	0%	3682	3472	6%

Rennes Ville

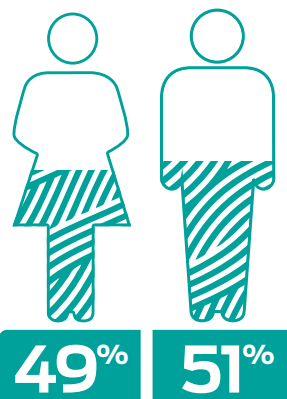
4 441
JEUNES
ACCOMPAGNÉS

1 931
1^{ERS} ACCUEILS

Sébastien LE BOULER
CONSEILLER RÉFÉRENT POUR LE
QUARTIER VILLEJEAN - BEAUREGARD

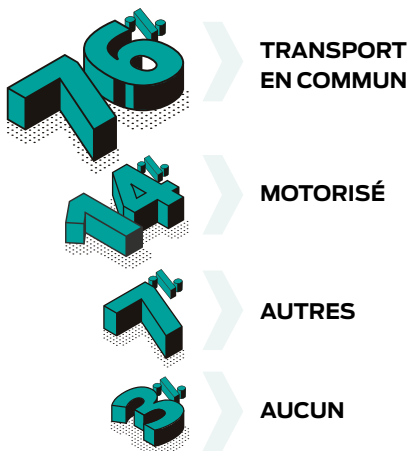
Auparavant, mon poste s'articulait autour de deux missions : accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion et animer l'équipe de CIP du quartier. Avec la fusion et la réorganisation qui en a découlé, j'ai réduit mes plages d'accompagnement au profit de l'animation territoriale, une mission auparavant exercée par la MEIF.

Avec la responsable d'antenne du CCAS, je co-anime le Groupe Solidarité Emploi (GSE). Cet espace de rencontre permet d'échanger sur les actions à mettre en place sur le territoire. C'est une instance qui réunit les partenaires de Villejean-Beauregard et à partir de laquelle sont déployées de multiples actions en direction de l'emploi et de la formation. L'objectif est également d'informer sur nos actualités respectives. Le GSE se réunit toutes les 6 à 8 semaines. Dans ce cadre, une action de recrutement qui mobilise l'ensemble des partenaires, est organisée tous les six mois à destination de tout public.

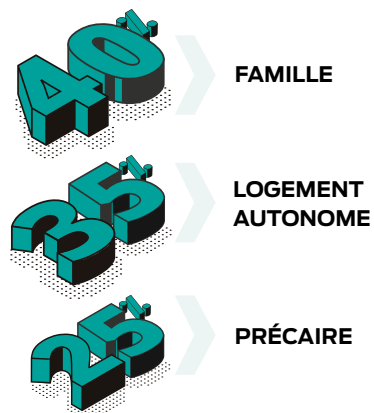




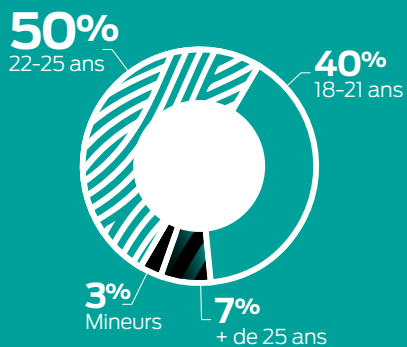
TRANSPORT



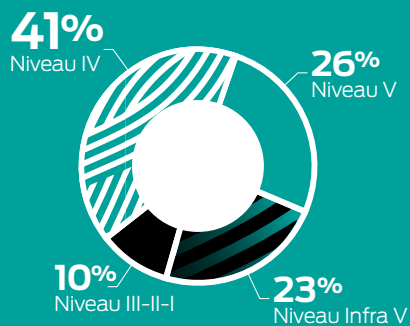
HÉBERGEMENT



TRANCHE D'ÂGE



NIVEAU D'ÉTUDE



Rennes Métropole

1984
JEUNES
ACCOMPAGNÉS

924
1^{ERS} ACCUEILS

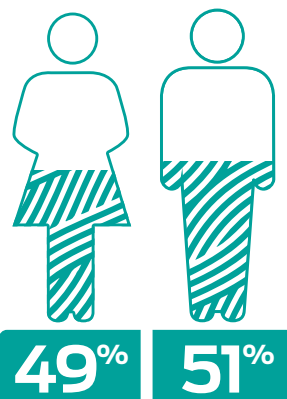
Brigitte LE MEN
MAIRE DE MONTGERMONT,
VICE-PRÉSIDENTE DE RENNES MÉTROPOLÉ
EN CHARGE DE L'INSERTION

Nous avons rédigé une convention de collaboration entre Rennes Métropole et We Ker. Celle-ci vise à affirmer les attentes des élus métropolitains vis-à-vis de We Ker, comme l'un des acteurs de la déclinaison opérationnelle du Manifeste des élus de Rennes Métropole en faveur d'un pacte métropolitain pour l'Emploi. À travers cette convention, Rennes Métropole et We Ker décident de s'engager dans une démarche commune, complémentaire et concertée en faveur du développement économique, de l'emploi et de l'insertion sur le territoire. L'association We Ker s'engage, avec la participation financière de Rennes Métropole, à mettre en œuvre des actions autour de deux axes, en cohérence avec son projet de structure :

Axe 1 : Animer le territoire en faveur de l'emploi et de l'insertion (GPEC-T, animation du réseau des PAE, mise en œuvre d'actions de terrain).

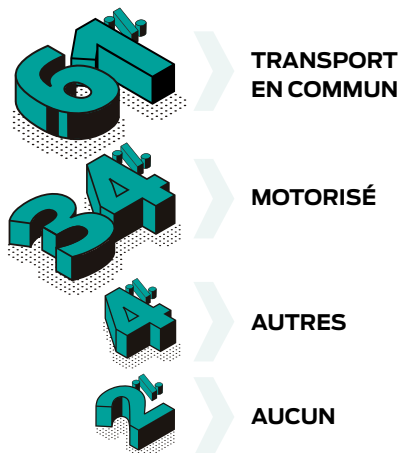
Axe 2 : Promouvoir la création d'activités pour les personnes sans emploi et accompagner les porteurs de projets isolés.

Il s'agit d'une convention pluriannuelle de trois ans (jusqu'en 2021).

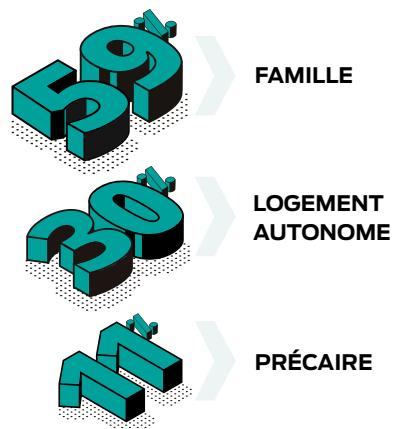




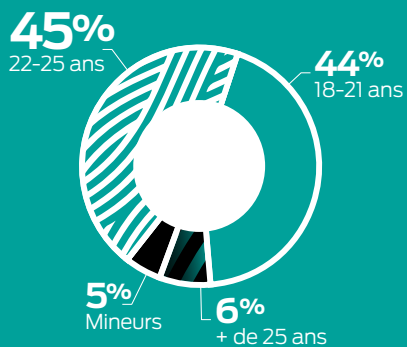
TRANSPORT



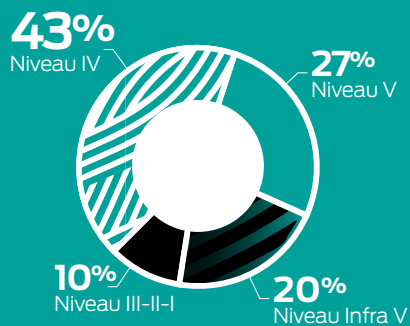
HÉBERGEMENT



TRANCHE D'ÂGE



NIVEAU D'ÉTUDE



Antenne Brocéliande

490
JEUNES
ACCOMPAGNÉS

214
1^{ERS} ACCUEILS

Françoise KERGUELEN
MAIRE DE TRÉFFENDEL VICE PRÉSIDENTE
À L'ACTION SOCIALE À LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE BROCÉLIANDE

Des partenariats sont à créer pour mener à bien des actions complémentaires avec les acteurs locaux : élus, PAE, entreprises, associations intermédiaires.

La gouvernance de We Ker par la création d'antennes nous donne l'opportunité de nous repositionner, en tant qu'élus sur la problématique de l'emploi pour être plus efficient. Des réflexions menées conjointement sont en cours afin de définir les attentes et orientations pour chaque territoire, de participer à la définition des orientations, d'exprimer nos attentes.

Trois sujets nous semblent prioritaires :

- Les invisibles, lutter contre l'isolement de certains individus et ainsi réduire le non-recours.
- La mobilité : en particulier dans un territoire rural, comme le Pays de Brocéliande où la mobilité est souvent posée comme un frein à l'emploi
- L'animation du réseau des professionnels de l'emploi, notamment les agents des PAE, qui peuvent parfois se sentir un peu isolés. Nous souhaitons que We Ker travaille de façon plus établie avec eux, par la mise en place d'une programmation et de l'information.



**We Ker doit être
une dynamique
au service
des publics
en recherche
d'emploi.**





TRANSPORT



MOTORISÉ



TRANSPORT
EN COMMUN

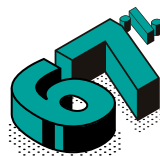


AUCUN



AUTRES

HÉBERGEMENT



FAMILLE



LOGEMENT
AUTONOME



PRÉCAIRE

TRANCHE D'ÂGE

45%

22-25 ans

43%

18-21 ans

5%

Mineurs

7%

+ de 25 ans

NIVEAU D'ÉTUDE

41%

Niveau IV

31%

Niveau V

9%

Niveau III-II-I

19%

Niveau Infra V

Antenne Nord Est

438
JEUNES
ACCOMPAGNÉS

238
1^{ERS} ACCUEILS

Guillaume BÉGUÉ
MAIRE DE LIFFRÉ, VICE-PRÉSIDENT
DE L'EPCI LIFFRÉ-CORMIER

Installer l'antenne de We Ker à Liffré s'est fait en accord avec les EPCI de Val d'Ille-Aubigné et du Pays de Châteaugiron. C'est une réelle plus-value pour notre territoire. Dans le même bâtiment, il y a le point service économique, le PAE et We Ker. Cela facilite l'échange entre les acteurs, nous créons une vraie proximité, qui n'est pas exclusivement géographique. Lors du comité d'antenne, on s'est mis d'accord avec les deux autres EPCI pour travailler à l'identification "des invisibles", ceux qui passent à travers les radars alors qu'ils ont besoin de nos services. Nous avons également co-construit une organisation de la Garantie Jeunes dans un souci d'équité d'accès au service pour tous les jeunes du territoire. Implanter physiquement We Ker dans le territoire, c'est cohérent.



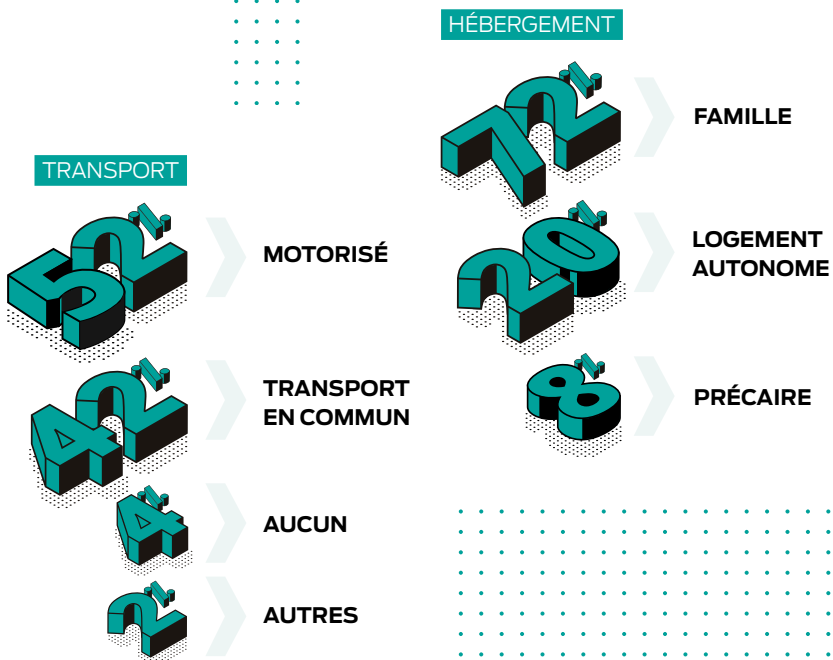
Implanter
une antenne est
une véritable
plus-value pour
notre territoire.



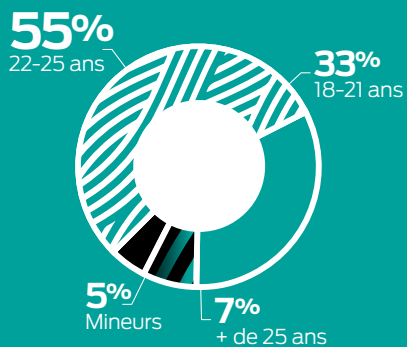
49%



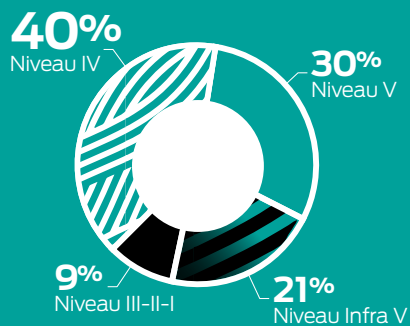
51%



TRANCHE D'ÂGE



NIVEAU D'ÉTUDE



Antenne Pays des Vallons de Vilaine

621
JEUNES
ACCOMPAGNÉS

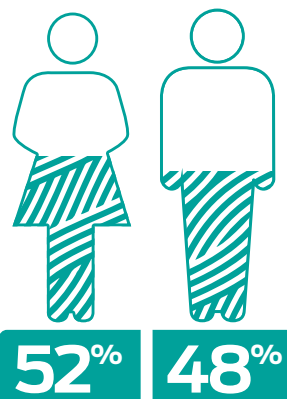
333
1^{ERS} ACCUEILS

“

Pierre-Yves REBOUX
PRÉSIDENT DU PAYS
DES VALLONS DE VILAINE

Le comité est constitué de six élus (trois par EPCI) qui participent à la définition du plan d'action territorial porté par We Ker, en y ajoutant une touche locale. Nous sommes impliqués directement dans les projets et les prises de décision. Dans la constitution du comité d'antenne, nous avons pris conscience de la responsabilité qui nous est confiée : c'est une gouvernance plus implicative pour les élus, mais également pour nos partenaires de We Ker. Notre investissement réinterroge nos rapports avec We Ker. Nous sommes passés d'une posture de sous-traitance à co prescripteurs. Le comité d'antenne répond aux priorités territoriales. On est encore dans une phase d'appropriation de cette nouvelle instance, nous n'avons pas encore atteint notre rythme de croisière.

”
**Le comité
d'antenne pour
mieux s'adapter
aux priorités
territoriales**

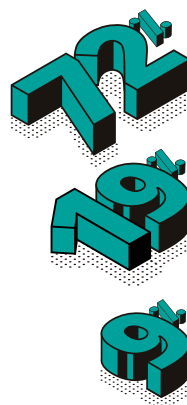




TRANSPORT



HÉBERGEMENT



FAMILLE

LOGEMENT
AUTONOME

PRÉCAIRE

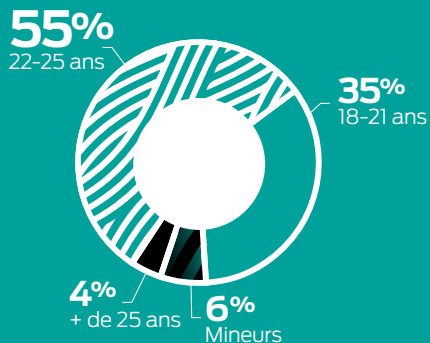
MOTORISÉ

TRANSPORT
EN COMMUN

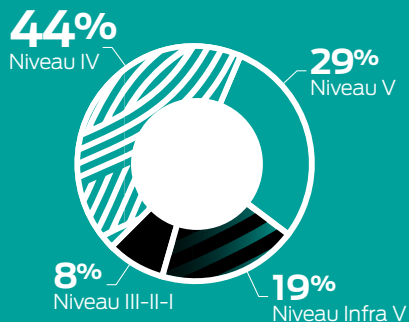
AUCUN

AUTRES

TRANCHE D'ÂGE



NIVEAU D'ÉTUDE







PÔLE RELATIONS ENTREPRISES

CONSEIL RELATIONS ENTREPRISES

ALTERNANCE

GPECT

ANIMATION TERRITORIALE

JEUNES DIPLÔMÉS DANS
LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Présentation du service Relations Entreprises

Le pôle "Relations Entreprises" a connu une réorganisation importante en 2018

Cette nécessaire restructuration du pôle s'explique pour différentes raisons :

- La fin des Emplois d'Avenir et plus globalement une très forte diminution des contrats aidés,
- La fusion de la Mission Locale et de la MEIF qui a généré la mise en place d'une nouvelle stratégie d'accompagnement des jeunes vers l'emploi durable et la formation qualifiante,
- L'intégration d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences jusqu'alors portée par la Maison de l'Emploi,
- La redéfinition d'une stratégie d'animation territoriale,
- La création d'un poste autour de l'accompagnement des jeunes diplômés sur les quartiers politique de la ville.

Emmanuelle MARCHAND RESPONSABLE DU PÔLE RELATIONS ENTREPRISES



C'est une restructuration nécessaire : tout d'abord, il s'agit d'apporter une meilleure couverture des missions qui nous incombent désormais, tout en conservant de la lisibilité et de la cohérence auprès de nos partenaires. Ensuite, pour les collègues de l'équipe, c'est également un challenge important, qui induit des changements d'organisation, il y a une nouvelle dynamique à insuffler.



Pôle Relations Entreprises

ACCOMPAGNEMENT/CONSEIL RELATION ENTREPRISES

6 conseiller.ère.s emploi sur
Rennes Métropole

3 conseiller.ère.s emploi dans
les antennes

PILOTAGE D'ACTIONS EN LIEN AVEC L'EMPLOI

1 chargé de projet
sur l'alternance

1 chargée de projet GPEC-T
(Gestion Prévisionnelle des Emplois
et des Compétences Territoriale)

2 personnes en charge
de l'animation territoriale
sur les quartiers politique de la
ville et sur les communes de
Rennes Métropole

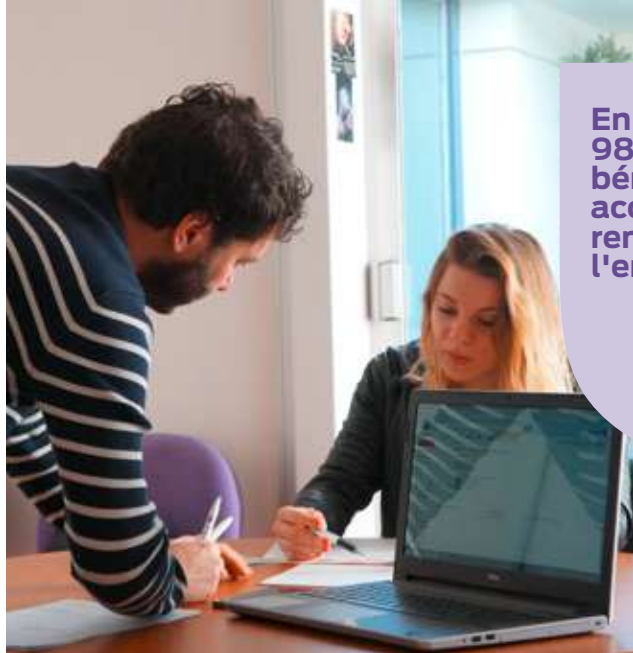
1 chargé de mission en charge de
l'accompagnement vers l'emploi
des jeunes diplômés sur les
quartiers politique de la ville

L'accompagnement vers l'emploi durable ou la formation qualifiante

Pour mieux répondre aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises du territoire, le pôle Relations Entreprises a opté pour une organisation hybride, qui allie approche sectorielle et de territoire.

Pour Rennes Métropole, l'équipe est organisée autour de référent de filières. Ainsi les six conseillers Relations Entreprises de l'agglomération rennaise ont tous une expertise dans les filières suivantes :

FILIÈRES	CONSEILLER.ÈRE.S EMPLOI
• BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS • NETTOYAGE INDUSTRIEL	» Raphaël VASQUEZ 06 17 27 83 73 rvasquez@we-ker.org
• SANTÉ (HÔPITAUX + EPHAD) • ANIMATION SOCIALE	» Patricia MAUGER 02 99 78 55 64 - 06 46 22 43 65 pmauger@we-ker.org
• TRANSPORT-LOGISTIQUE • COMMERCE DE GROS • GRANDE DISTRIBUTION	» Nabil TAHIRI 06 25 72 13 83 ntahiri@we-ker.org
• SECTEUR NON MARCHAND (collectivités, associations...) • SERVICES À LA PERSONNE • RELATIONS CLIENTS	» Julie DELOURMEL 06 20 49 57 74 jdelourmel@we-ker.org
• INDUSTRIE (dont IAA sur RM)	» Emmanuelle DUBOIS 02 99 78 00 78 - 06 77 55 69 92 edubois@we-ker.org
• MÉTIERS DE BOUCHE-HCRB • COMMERCE DE DÉTAIL	» Hafida EL HAOUDI 02 99 78 00 62 - 07 62 21 07 15 helhaoudi@we-ker.org



**En 2018,
984 jeunes ont
bénéficié d'un
accompagnement
renforcé vers
l'emploi**

984 jeunes ont bénéficié de l'appui individualisé d'un conseiller Relations Entreprises. Cet accompagnement permet : l'accès aux offres, travailler l'argumentaire, préparer l'entretien. Dans les antennes, We Ker privilégie une approche de proximité. Dans ces territoires, les conseillers Relations Entreprises accompagnent des jeunes quelque soit le secteur d'activité recherché.

947 contrats de travail signés

> 22% en CDI ou CDD + 6 mois

71 contrats en alternance

149 entrées en formation

> 25% vers une qualification

**207 immersions en
entreprises**

TERRITOIRES	CONSEILLER.ÈRE.S EMPLOI	EXPERT.E FILIÈRE
BROCÉLIANDE »	Janique PINCEMIN 06 20 49 57 78 jpincemin@we-ker.org	» IAA
PAYS DES VALLONS DE VILAINE »	Adeline BERLOUIN 07 81 60 92 86 aberlouin@we-ker.org	» Pas définie (mi-temps CE / mi-temps CIP)
NORD-EST »	Fabrice ANGUENOT 06 29 98 44 37 fanguenot@we-ker.org	» Métiers Agricoles et Machinisme Agricole (mi-temps CE / mi-temps Exploratoire)

Les missions de conseil en Relations Entreprises s'articulent autour de 3 axes :

- 📌 L'accompagnement des jeunes vers l'emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois) ou la formation qualifiante,
- 📌 La mobilisation des entreprises sur différentes modalités (informations collectives, PMSMP, visites d'entreprises...),
- 📌 L'orientation vers la formation.

L'animation territoriale

Laurence ANGLERAUX
CHARGÉE DE MISSION EMPLOI
POUR RENNES MÉTROPOLE

L'animation territoriale c'est quoi ?

L'animation territoriale, est une mission auparavant confiée par l'Etat à la MEIF, et désormais portée par We Ker.

Dans les faits, cela se traduit par la coordination d'acteurs locaux tels que Pôle Emploi, la Direccte, les associations de quartiers, les chargés de mission politique de la ville, les Points Accueil Emploi. Ensemble, nous travaillons à l'organisation d'événements autour d'un même thème : la promotion de l'emploi dans le bassin rennais. J'insiste sur l'importance de la notion de territoire car l'objectif est de proposer une offre de services adaptée aux besoins.

Concrètement ça se traduit par quoi ?

Je fais du lien entre les partenaires et veille au bon déroulé tout au long de ces projets. Ensemble, nous définissons les besoins de nos publics afin de proposer des actions telles que le Forum Emploi de Chantepie, les sessions "Recruter autrement ou Action de Recrutement", des cafés conseils ou job dating, des visites d'entreprises. C'est aussi le moyen de faire venir les entreprises au plus près des demandeurs d'emplois. Je peux également m'appuyer sur les ressources en interne de We Ker selon les thématiques développées : les référents de filière, les chargés de mission du parrainage, de l'alternance, de la GPEC-T et bien sûr, des conseillers pour identifier les publics.



L'ANIMATION TERRITORIALE DANS LES ANTENNES WE KER

ANTENNE NORD-EST

Action rencontre création

Café conseil

Conférence services
aux personnes

ANTENNE PAYS DES VALLONS DE VILAINE

Forum Trajectoires

Action Mobilité

L'Exploratoire dans
les antennes





Recruter Autrement

Depuis 2016, dans le cadre du GSE (Groupe Solidarité Emploi), qui se réunit dans les quartiers de Villejean et de Maurepas, les partenaires co-organisent deux actions par an. Elles visent un public peu qualifié et à faible mobilité, qui réside principalement en quartier prioritaire de la ville (QPV).

LES ACTIONS DE RECRUTER AUTREMENT

MAUREPAS // OCTOBRE 2018

📍 **PÔLE EMPLOI RENNES NORD**

PARTENAIRES : CCAS, PÔLE EMPLOI WE KER et LA DQNE

La mobilisation des entreprises a été effectuée par We Ker et Pôle Emploi. Les prescripteurs ont mobilisé les candidats.

Les temps de préparation se déclinent de la façon suivante :

- Lecture des Offres
- Info collective "5 mn pour Convaincre" au Pôle Emploi
- Préparation Individuelle par chaque partenaire

VILLEJEAN // JUIN 1 & DÉCEMBRE 2018

📍 **LA MAISON VERTE**

PARTENAIRES : CCAS, PÔLE EMPLOI WE KER et AGV

La mobilisation des entreprises a été effectuée par We Ker et Pôle Emploi. Les prescripteurs ont mobilisé les candidats.

Les temps de préparation se déclinent de la façon suivante :

- Lecture des Offres
- Préparation Individuelle

LES OBJECTIFS DE RECRUTER AUTREMENT

- 📌 Faciliter le rapprochement entre les employeurs du bassin rennais et les candidats du quartier.
- 📌 Permettre à des candidats d'accéder à un entretien de recrutement.
- 📌 Permettre aux employeurs de rencontrer des candidats en adéquation avec leurs besoins.

38 CANDIDATS / 6 ENTREPRISES

52 entretiens réalisés,
29 candidats ont décroché
un second entretien en agence.

1 28 CANDIDATS / 9 ENTREPRISES

50 entretiens réalisés,
20 candidats ont obtenu un
second entretien en agence.
6 CDD signés à la fin de la journée

2 24 CANDIDATS / 9 ENTREPRISES

51 entretiens réalisés,
28 candidats ont décroché un
second entretien en agence.



Les jeunes diplômés

En 2018, We Ker a créé le "Club des jeunes Diplômés" afin de proposer à des jeunes, d'un niveau supérieur ou égal au bac, issus des quartiers prioritaires, une prestation différente d'accompagnement vers l'emploi, adaptée à leurs attentes.

LES SAS DE MOBILISATION

Les SAS de mobilisation durent deux jours et demi et reviennent toutes les deux semaines. Le format se veut court, intensif. Le groupe est volontairement restreint (6 personnes) afin de créer une véritable dynamique de groupe. A l'issue du SAS, tous les participants sont outillés pour décrocher des entretiens.

12 JEUNES ONT CHOISI D'INTÉGRER LE DISPOSITIF

- 📍 75% RÉSIDENT EN QUARTIER PRIORITAIRE
- 👩 66% SONT DES FEMMES
- 📖 33% ONT UN NIVEAU III OU PLUS

8 JEUNES EN EMPLOI OU FORMATION

MARCHÉ DU TRAVAIL

CONTRAT

CODE DU TRAVAIL

MÉTHODOLOGIE



Pierre-Yves HANTRAYE
ANIMATEUR DU CLUB
DES JEUNES DIPLÔMÉS



L'objectif est de créer une dynamique de groupe entre jeunes diplômés, Baccalauréat minimum obtenu, habitant les Quartiers Prioritaires de Rennes dans le cadre d'un club de recherche d'emploi, avec des entrées et sorties permanentes. Pendant 12 mois maximum, les participants vont développer un réseau de partenaires (associations de quartier, agents de médiation, chargés de mission politique de la ville...). Dans l'animation de ce club, je veille à instaurer un climat de travail propice, de bienveillance, de respect... afin de faciliter les échanges entre pairs. Après le SAS, je les accompagne en individuel de manière très régulière et soutenue.

Instaurer un climat de travail propice.

Ils témoignent de l'action

SOUAD, 20 ANS, TITULAIRE D'UN BAC PRO COMMERCE OBTENU EN 2017, HABITE EN QPV AU BLOSNE

"J'ai aimé l'ambiance de groupe pendant le SAS. J'ai appris et échangé avec les autres jeunes du club. Lorsque je suis allée rencontrer les employeurs, j'étais prête, j'avais confiance en moi. Grâce à cette prospection, j'ai pu trouver un CDD de vendeuse en prêt à porter."

MAROWA, 22 ANS, TITULAIRE D'UNE LICENCE LEA, HABITE EN QPV AU BLOSNE

"Le club jeune diplômé est un concept génial car cela permet de s'entraider, de se motiver et de ne pas baisser les bras. Grâce à ce club, j'ai réussi mon entretien d'embauche chez Zara."

DJASMATI, 23 ANS, TITULAIRE D'UN BTS ASSISTANT DE MANAGER, HABITE EN QPV À VILLEJEAN

"Nous sommes accompagnés sur nos démarches et motivés grâce à de nombreuses mise en situation d'entretien et de conseils. Cela nous permet d'être à l'aise pour le jour J afin de décrocher le job que l'on souhaite."





Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPEC-T)

La démarche de GPEC-T initiée par la MEIF en 2014 est désormais portée par We Ker.

UN PLAN D'ACTION EN 2 AXES

📁 PLANS D'ACTIONS SECTORIELS

Différentes actions ont été mises en place afin de valoriser des filières qui offrent de réelles opportunités d'emploi mais qui attirent peu les publics (l'organisation de la semaine des métiers agricoles, le printemps du numérique, le forum autour des métiers du grand âge, le temps fort bâtiment...).

📁 SÉCURISATION DES PARCOURS

Un focus a été réalisé sur l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) dans le cadre d'une semaine thématique qui s'est déroulée du 8 au 12 octobre.

Une action senior "50 ans MAI compétents" a également été organisée du 14 au 18 mai afin de recenser, compléter et renforcer l'offre d'actions pour le public senior et favoriser l'accès ou le maintien en emploi.

Enfin des ateliers dans le cadre "des midis du salarié ou afterwork" ont été organisés afin d'informer les salariés sur les modalités de reconversion.



PRINTEMPS DU NUMÉRIQUE

Le numérique représente plus de 38 000 emplois en Bretagne et plus de 24 000 dans Rennes Métropole : 7% de l'emploi de la Métropole, ce qui en fait l'un des secteurs les plus attractifs de notre Métropole.

Afin de mieux faire connaître ce secteur d'activité et profiter de son dynamisme économique, We Ker et la Région Bretagne, en partenariat avec les acteurs locaux, ont organisé un événement ambitieux sur une durée de 4 semaines : le Printemps du numérique.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la démarche GPEC-T portée par We Ker et s'adresse prioritairement aux demandeurs d'emploi, mais également aux salariés, aux personnes en reconversion, aux entreprises, aux scolaires.

LES OBJECTIFS

- Informer sur l'évolution des métiers et les compétences recherchées sur le territoire
- Favoriser la rencontre entre entreprises et candidats à travers différents temps-forts (stade de l'emploi, forum recrutement numérique)
- Sensibiliser chacun à la "transition numérique"
- Informer et sensibiliser les employeurs et partenaires de l'emploi et/ou de la formation aux nouveaux dispositifs ou règlements (RGPD)
- Découvrir et tester le réseau rennais de LabFab (laboratoires de fabrication numérique)

LE PRINTEMPS DU NUMÉRIQUE EN CHIFFRES

- 1 856 PARTICIPANTS
- 44 PARTENAIRES DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
- 124 ENTREPRISES
- 966 OFFRES DIFFUSÉES SUR LE BASSIN D'EMPLOI

POUR CETTE NOUVELLE ÉDITION,
TROIS STAGIAIRES DE LA FORMATION
"TECHNICIEN INTÉGRATEUR WEB"
DE BUROSCOPE ONT COLLABORÉ À
LA CRÉATION DU SITE WEB :
www.leprintempsdunumerique.bzh

**3 662 UTILISATEURS
18 165 VUES**

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉT

ORIENTATION/FORMATION

EXPLORATOIRE

PARRAINAGE

CRÉATION D'ACTIVITÉ

MIXITÉ

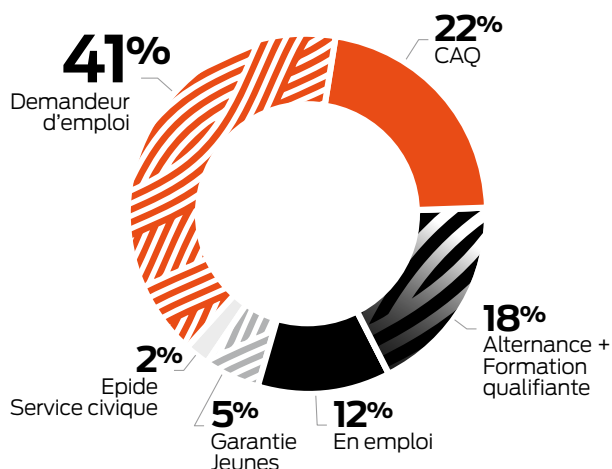


ENT ENCES

Prestations Préparatoires à l'Insertion SORTIES 2018

Parmi les 207 jeunes
ayant terminé une PPI
en 2018, 93 ont validé un
projet professionnel

59% DES JEUNES ONT UNE SOLUTION
EN SORTIE DE PPI



BRETAGNE FORMATION UNE OFFRE SUR-MESURE POUR ACCÉDER À L'EMPLOI

En 2019, pour répondre au mieux aux besoins de chaque Breton·ne et des réalités économiques du territoire, la Région décline une offre de formations professionnelles en deux gammes :

- **Prépa** : Basée sur la découverte des métiers, l'élaboration d'un projet professionnel et l'acquisition des compétences clés, elle vise à préparer l'accès en formation qualifiante ou à l'emploi.
- **Qualif** : Axée sur l'expérience et la qualification en milieu professionnel, elle forme à un métier, en particulier dans des secteurs d'activités qui recrutent en Bretagne.

RÉSULTATS



ONT SIGNÉ UN CONTRAT D'ACCÈS À LA QUALIFICATION.

Initié en 2012 par le Conseil Régional, le CAQ vise à maintenir le jeune dans la dynamique engagée, et à sécuriser la faisabilité du projet de formation qualifiante. Pour accéder à cet accompagnement, le jeune doit valider son projet professionnel auprès d'un jury.



SORTENT DE PPI AVEC UNE SOLUTION DE FORMATION QUALIFIANTE

(10 entrées), ou de contrat en alternance (7 contrats).



DES JEUNES SORTENT DE PPI SUITE À UNE PROPOSITION D'EMPLOI, le plus souvent suite à un stage en entreprise.



DES JEUNES, SANS SITUATION, RELANCENT LEUR INSCRIPTION À PÔLE EMPLOI et refusent de s'engager dans le CAQ.

Les raisons sont diverses :

- Refus pour des raisons de subsistance.
- Engagement en Garantie Jeunes.
- Projet non validé.
- Priorité à l'emploi.



Témoignage

LYDIA, ACCOMPAGNÉE PAR WE KER DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "SORTIR DE LA RUE"

Originaire de Mayotte, Lydia vit en métropole depuis deux ans. Elle souhaite travailler dans le domaine de la petite enfance. Elle n'a jamais travaillé, et peine à trouver des stages qui lui permettraient de confirmer son projet. C'est pour ce motif qu'elle va intégrer la PPI. Elle réalise un stage auprès d'une assistante maternelle, mais la PPI la conduit à élargir son projet professionnel vers les métiers du secteur hospitalier.

Sa situation personnelle et financière ne lui permettent pas d'évoluer dans un cadre serein. Mais elle s'accroche. Elle va réaliser deux stages auprès d'aides-soignantes. Ses tuteurs soulignent son positionnement professionnel adapté avec les résidents.

En fin de PPI, Lydia souhaite s'orienter vers le métier de sage-femme. Elle sait que pour réaliser son projet, elle va devoir passer par des étapes intermédiaires, notamment une formation d'aide-soignante.

Depuis sa sortie de PPI, Lydia poursuit ses démarches, tout en étant accompagnée par We Ker.

Projet de loi 2018 sur la formation professionnelle

La reprise en main de la formation professionnelle par l'État et la création de l'établissement "France Compétences" qui remplacera les CNFOP, le FPSPP, le COPANEF et le CNCP. (Prévu en juin 2019)

LA MONÉTARISATION DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

DROITS EN EUROS ET NON PLUS EN HEURES

- 500€ annuel plafonné à 5 000€ (en remplacement des 24h/an plafonné à 150h)
- 800€ annuel plafonné à 8 000€ si niveau infra V (en remplacement du 48h/an plafonné à 400h)
- Les temps partiels supérieurs ou égaux à un mi-temps sont assimilés au temps plein pour l'acquisition des droits

SUPPRESSION DU CIF CRÉATION DU CPF TRANSITION

- Instruction et validation du projet de transition professionnelle par un acteur du CEP
- Validation de la prise en charge financière par la Commission paritaire au sein du Crefop
- Instruction administrative et financement par les Opérateurs de compétences sur la base de critères fixés par décret

Seront éligibles : une certification enregistrée au RNCP / Une certification inscrite à l'inventaire / La VAE / Le bilan de compétences / Le permis B / Les actions créateurs-repreneurs d'entreprises / Les actions dans le cadre du CEC

LES OBJECTIFS DU CEP REVISITÉ

- Accompagner les projets d'évolution et de transition professionnelle, en lien avec les besoins économiques existants et prévisibles dans les territoires.
- Faciliter l'accès à la formation, en identifiant les qualifications et formations répondant aux besoins de la personne et aux financements disponibles.

LES OPÉRATEURS

APEC

MISSIONS LOCALES

PÔLE EMPLOI

CAP EMPLOI

**+ OPÉRATEURS DÉSIGNÉS
PAR FRANCE COMPÉTENCES
POUR LES SALARIÉS**



LE COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITÉ

Le CPA se compose du Compte Personnel de Formation (CPF), du Compte Professionnel de Prévention (C2P) et du Compte d'Engagement Citoyen (CEC). Dès l'âge de 16 ans, vous avez droit à un CPA qui permet de consulter et d'utiliser vos droits inscrits. Le CPF cesse d'être alimenté au moment de votre retraite sauf en ce qui concerne les heures obtenues grâce au CEC.

Qui bénéficie du compte personnel de formation ? Le compte personnel de formation est "attaché à la personne" dès son entrée sur le marché du travail, dès 16 ans (15 ans pour le jeune qui signe un contrat d'apprentissage) et jusqu'à son départ à la retraite. Le compte est "universel" et "individuel": toute personne (jeune sortant du système scolaire, salarié, demandeur d'emploi, les fonctionnaires, les travailleurs indépendants...) "indépendamment de son statut", disposera d'un compte personnel de formation. Les salariés qui changent d'emploi ou qui alternent fréquemment périodes d'emploi et de chômage sont assurés de conserver leurs droits à la formation.

LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2019...

- Un accompagnement pour le public avec un atelier "Premiers pas dans le CPA". Destiné aux jeunes et aux personnes de plus de 26 ans, il permettra de connaître les objectifs du CPA et aussi de créer son Compte Personnel.
- Un autre atelier sera mis en place pour toutes les personnes ayant un accueil et un accompagnement du public dans la structure de We Ker. Comprendre le CPF via le compte du titulaire et avec I MILO.
- Un accompagnement assuré par Christian Giboire pour répondre aux sollicitations des conseillers et recevoir le public en entretien.





La mixité des métiers

Dans l'édition 2018 de *Chiffres clés égalité entre les femmes et les hommes*, il est précisé que l'écart moyen de rémunération entre hommes et femmes reste d'environ 25%, et qu'elles continuent d'accomplir les trois quarts des tâches domestiques.

La mixité apparaît comme une dimension essentielle à la réalisation de l'égalité professionnelle entre les sexes.

**LES FEMMES
REPRÉSENTENT
5% DES
EFFECTIFS DANS
LE NUMÉRIQUE,
12% DANS LE
BÂTIMENT**

**SUR 87 FAMILLES
PROFESSIONNELLES,
SEULEMENT
13 SONT MIXTES**

**SEULS 16 % DES
TRAVAILLEURS EXERCENT
UN MÉTIER MIXTE**

LE PARCOURS MIXITÉ

Le parcours mixité est un module qui se décline sur quatre semaines.

Les participantes vont découvrir des métiers sous l'angle de la mixité à travers des ateliers, des visites, des entretiens individuels, des périodes d'immersion

en entreprise. Chaque module se décline sur quatre semaines environ. Un groupe de 8 jeunes femmes ont participé au parcours proposé.

Je me suis découverte

Ça m'a permis de faire évoluer ma représentation des entreprises

Plusieurs participantes ont repris contact avec les entreprises pour approfondir leur réflexion, d'autres ont été mises en contact avec des entreprises du réseau We Ker.

LA SEMAINE DE LA MIXITÉ

Une semaine dédiée à l'ouverture des possibles.

104 PERSONNES ONT PARTICIPÉ À LA SEMAINE :

- 89% DE FEMMES
- 79 % DE PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI
- 15% DE PROFESSIONNEL.L.E.S

Conférence de Françoise VOUILLLOT sur la division sexuée de l'orientation

Matinale sur la création d'activité au féminin

Jobdating pour les métiers des Services à la Personne

Visites d'entreprises pour découvrir des métiers et l'économie locale

Temps d'échange sur l'égalité et la non-discrimination au travail

Au cœur de la semaine : Le Rallye compétences
a pour objectif de faire découvrir et prendre conscience de la multitude des métiers existants. Les visites d'entreprises permettent de questionner certains préjugés sur les métiers et les filières professionnelles.

INCREASE

"Increase Valorisation Sociale" est un projet européen d'une durée de trois ans, cofinancé par le FEDER et porté par trois bailleurs anglais et quatre bailleurs français.

L'innovation proposée par INCREASE réside dans le renforcement des liens entre les bailleurs et les acteurs locaux de l'insertion et dans l'émergence de "nouvelles" pratiques professionnelles.

Au niveau local, les bailleurs sociaux engagés sont Néotoa (OPH de l'Ille-et-Vilaine) et Archipel Habitat (OPH de Rennes Métropole). We Ker est associé à leur côté pour développer une offre de service en lien avec l'entrepreneuriat et plus largement l'élaboration du projet professionnel.

La déclinaison opérationnelle de We Ker repose sur l'activité de CitésLab et de l'Exploratoire (en délocalisé dans les quartiers ciblés).

Tous les partenaires du projet partagent la même méthodologie basée sur un parcours de l'habitant.e construit autour d'une phase de mobilisation puis d'une phase de formation. Chacun la décline ensuite localement en l'adaptant aux spécificités des structures et des territoires.

**150
PERSONNES
TOUCHÉES
PAR CES
ACTIONS**

LES OBJECTIFS D'INCREASE

📌 Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des habitants éloignés de l'emploi, résidant dans un quartier d'habitat social.

📌 Impliquer les bailleurs en s'appuyant sur la proximité qu'ils ont créé avec les locataires.





Marie GENEAU
RESPONSABLE DU PÔLE
DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES WE KER



La valeur ajoutée de ce programme réside dans l'interconnaissance entre bailleurs sociaux et acteurs de l'emploi, ce qui n'était pas le cas auparavant. On travaillait certes un peu ensemble, au travers des clauses sociales, des marchés publics, mais pas de manière aussi renforcée. Le programme INCREASE nous permet réellement de renforcer ces liens. Aujourd'hui, en tant qu'acteur de l'emploi, nous voyons bien toute la pertinence de travailler avec les bailleurs sociaux, alors que la question du non-recours au droit se pose de plus en plus. Ils peuvent précisément nous aider à toucher les personnes "hors radar".

ZOOM SUR... UNE RENCONTRE ENTREPRISES ET BUSINESS DE PROXIMITÉ

📌 L'objectif était de faciliter le lien entre des entrepreneurs installés dans les Quartiers Prioritaires et des donneurs d'ordre dont les bailleurs sociaux engagés, dans le projet Interreg Increase (Archipel Habitat et Neotoa).

DÉROULÉ :

Rendez-vous d'affaires sous la forme d'un speed-dating pour aider les entrepreneurs à se faire connaître, élargir leur réseau et développer leur activité auprès de donneurs d'ordre (Entreprises, grands groupes, collectivités).

- 26 personnes inscrites (11 acheteurs et 15 entrepreneurs). Parmi les entrepreneurs : 5 entrepreneurs QPV et 3 ex-CUCS soit 53% des entrepreneurs inscrits.
- Parmi les acheteurs : Veolia, Rennes Métropole, bailleurs sociaux, conciergerie, ...
- 67 rendez-vous programmés.

PÔLE ENVIRONNEM

ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

SANTÉ - HANDICAP

PLIE

DERNIER ECROU

SORTIR DE LA RUE

CARS 35

MOBILITÉ

ILLETTRISME

LES AIDES FINANCIÈRES





ENT SOCIAL



L'accompagnement des jeunes RSA

CARS 35, LE CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ ET SÉCURISÉ

Initié en 2013 par le Conseil départemental d'Ille et Vilaine, le CARS 35 est un dispositif d'accompagnement renforcé, destiné à des jeunes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) en recherche d'emploi ou de formation.

L'accompagnement est limité dans le temps : six mois renouvelables une fois. La fréquence des rendez-vous (une rencontre tous les quinze jours) doit faciliter la mise en œuvre du projet, permettre la levée des freins périphériques et le maintien d'une dynamique dans les démarches. Les jeunes sont orientés par leur référent RSA (CCAS et CDAS).

105 JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR CARS 35 EN 2018

- 89% SONT DES FEMMES
- 82% DE RENNAIS
- 50 JEUNES SORTIS DU DISPOSITIF, DONT 26 EN EMPLOI OU FORMATION

PUBLIC CIBLE : LES FAMILLES MONOPARENTALES, **PRÈS DE 90% DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ** DEPUIS LE LANCEMENT DE CE DISPOSITIF.



ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ : DES PLACES D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS POUR LES JEUNES

Nelly RIVALLAIN
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE - VILLE DE RENNES
PÔLE SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ,
CULTURE



Le dispositif "Associations de solidarité" a été mis en place par la Ville de Rennes pour rendre accessibles des événements sportifs à des usagers des associations rennaises.

La Ville de Rennes achète un certain nombre de places pour des événements sportifs (football, volley, basket et rugby) à l'occasion de chaque rencontre de championnat de France, à domicile et uniquement de l'équipe professionnelle.

We Ker répond complètement aux critères d'attribution que nous nous sommes donnés. Elle accompagne des jeunes rennais, issus des quartiers prioritaires, et qui n'ont pas toujours un niveau de ressources convenable. Le sport est un spectacle, dont le coût des places peut parfois être inaccessible. "Associations de solidarité" permet à certains jeunes de s'offrir un moment de loisirs, de découvrir l'ambiance d'un stade, d'une salle de sport, pour des compétitions de niveau national.

Chaque année, We Ker nous adresse un bilan chiffré, et des propositions d'évolutions auxquelles nous essayons de répondre : nous avons par exemple revu la répartition en augmentant le nombre de places par match afin d'en faire bénéficier également les ami.e.s ou conjoint.e.s des jeunes suivis.

We Ker, nous a également proposé d'indiquer que les places étaient offertes par la Ville de Rennes. Nous avons donc ajouté un carton "Tous au stade !" qui est remis avec les places.

NOMBRE DE PLACES DISTRIBUÉES EN 2018

FOOT : 224

VOLLEY : 18

BASKET : 18

RUGBY : 5

*Associations de
solidarité permet
à certains jeunes
de s'offrir un
moment de loisirs.*

La santé



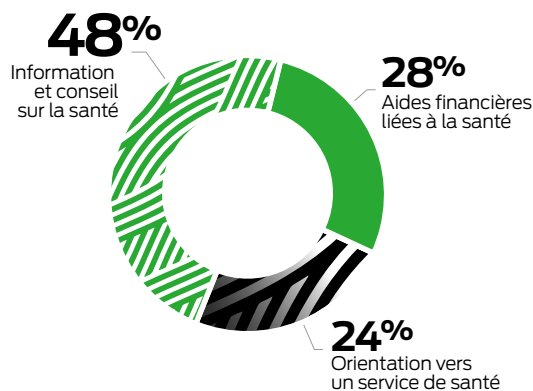
EN 2018
2801
JEUNES
ACCOMPAGNÉS
PAR WE KER ONT
BÉNÉFICIÉ D'UN
SERVICE EN LIEN
AVEC LA SANTÉ

INFORMATION ET CONSEIL SUR LA SANTÉ...

Il peut s'agir de prévention santé, ou d'informations sur les droits et aides mobilisables dans le domaine de la santé.

L'ORIENTATION VERS UN SERVICE SANTÉ ?

Parmi les nombreux partenaires santé de We Ker, nous trouvons la CPAM, des médecins, différents centres hospitaliers (CHU, CHGR...) mais également le centre de bilan de santé, le planning familial, la MDPH.



SERVICES PROPOSÉS



Relais Santé Jeunes

UNE ACTION POUR ET PAR LES JEUNES

Initiée en octobre 2017, en partenariat avec Unis Cité, l'action "Relais Santé" est, depuis 2018, portée exclusivement par We Ker. Six jeunes ont été recrutés en Service civique pour aller à la rencontre de jeunes en stage de formation ou en Garanties jeunes.

Pour réaliser leur mission dans les meilleures dispositions, ils ont bénéficié de plusieurs formations dispensées par l'IREPS et Liberté Couleurs.

Lors des temps d'animations, les volontaires ont construit leur intervention en deux temps :

- Donner la parole aux jeunes afin de s'exprimer librement sur les thèmes de la santé, de l'hygiène, de la nutrition.
- Apporter de l'information et des conseils à travers une animation adaptée aux besoins et questions.

Pour cela, les animateurs se sont appuyés sur un ensemble de partenaires ressources santé.

EN 2018, L'ÉQUIPE
DES VOLONTAIRES
A RENCONTRÉ
140 JEUNES.

L'OBJECTIF :

 Promouvoir la santé
des jeunes par des pairs.

Un double enjeu à travers cette action :

- Libérer la parole des jeunes sur des sujets parfois difficiles à évoquer avec l'entourage : différentes expérimentations ont montré que les jeunes sont plus réceptifs aux messages si la sensibilisation est menée par les pairs.
- Donner l'opportunité à un groupe de jeunes de porter un projet, de sa création à son animation. L'éducation par les pairs est également l'opportunité pour les 6 volontaires de développer de nouvelles compétences, de renforcer leur confiance et de développer de l'autonomie.

Cette action est financée par l'ARS, La DDCSPP35 (Mildeca), le Conseil Régional, Le Fond d'Aide aux Jeunes et la Ville de Rennes.

L'hébergement

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES DENSE AUTOUR DE LA QUESTION DU LOGEMENT

Plus de la moitié (57%) des orientations vers un partenaire logement relève d'un caractère d'urgence. Les partenaires sont multiples : il peut s'agir des Résidences Habitat Jeunes, de Hisséo, des Amitiés, Sociales, de l'organisme HLM...



Famille
50%



Logement autonome
31%

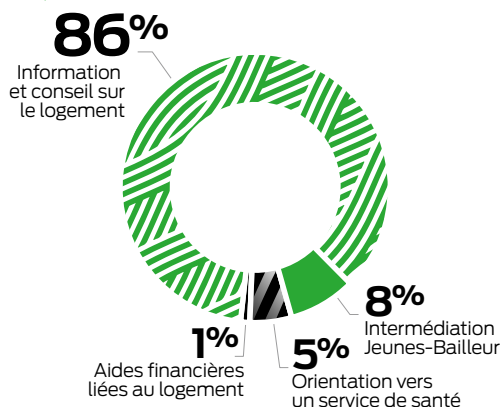


Précaire
18%

EN 2018

1 636

JEUNES ACCOMPAGNÉS
PAR WE KER ONT
BÉNÉFICIÉ D'UN
SERVICE EN LIEN AVEC
L'HÉBERGEMENT



SERVICES PROPOSÉS

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Sophie MENARD
CONSEILLÈRE RÉFÉRENTE
DU DISPOSITIF PLIE

En quoi consiste ta mission au sein de We Ker ?

Je propose un accompagnement global vers l'emploi et/ou la formation, pour un nombre limité de jeunes, ce qui me permet d'être disponible et réactive à leurs sollicitations. Les bénéficiaires s'inscrivent dans une logique de parcours : construire son projet professionnel, intégrer une formation, obtenir un emploi. L'une des particularités du PLIE consiste à sécuriser la prise de poste. Le suivi se poursuit pendant les six premiers mois du contrat.

Qui sont tes partenaires ?

Les partenaires sont multiples puisque j'adopte une démarche d'approche globale. J'interviens sur tous les champs du parcours : l'emploi principalement (entreprises adaptées, GEIQ, agence pour l'emploi, SIAE, des centres de formation), mais je peux également solliciter des partenaires pour des questions d'hébergement, de mobilité, et parfois de santé, lorsqu'un bénéficiaire a, ou pourrait avoir, une reconnaissance de travailleur handicapé.

Je mobilise également mes collègues de We Ker selon les besoins et problématiques rencontrées, les dispositifs internes (100 Chances/100 emplois, le parrainage, l'Exploratoire...), les actions organisées par nos services (Zoom Secteur, Mercredis de l'Alternance, actions dans les quartiers).



Créé en 1993 par Rennes Métropole, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un dispositif qui propose un accompagnement vers l'emploi, régulier, réactif et individualisé, sans limite de durée.

Il s'adresse aux demandeurs d'emploi de plus de 12 mois, aux allocataires du RSA, et aux jeunes accompagnés par We Ker. Ce dispositif est porté par Rennes Métropole et co-financé par le FSE.

58 JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2018

- 📌 70% SONT DES HOMMES
- 📌 80% ONT UN NIVEAU ÉGAL OU INFÉRIEUR AU BEP-CAP
- 📌 PEU MOBILE
- 📌 90% N'ONT PAS LE PERMIS DE CONDUIRE
- 📌 25% AVEC UNE RQTH (OU EN COURS DE DEMANDE)
- 📌 15% AVEC UNE PROBLÉMATIQUE DE LOGEMENT

Territoire d'innovation (TIGA) : les mobilités intelligentes

Dans le cadre du troisième volet des programmes d'investissements d'avenir, Rennes métropole a répondu à l'appel à Projet "TIGA", proposé par le Secrétariat général pour l'investissement et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les projets déposés ont vocation à proposer des expériences, innovantes et reproductibles, pour répondre aux enjeux des transitions énergétique, écologique, numérique, démographique et sociale.

En 2019, les vingt territoires labellisés bénéficieront d'une enveloppe globale de 450 millions d'euros pour financer la réalisation de leur projet.



Luc GUYMARE
CHARGÉ DE MISSION TIGA

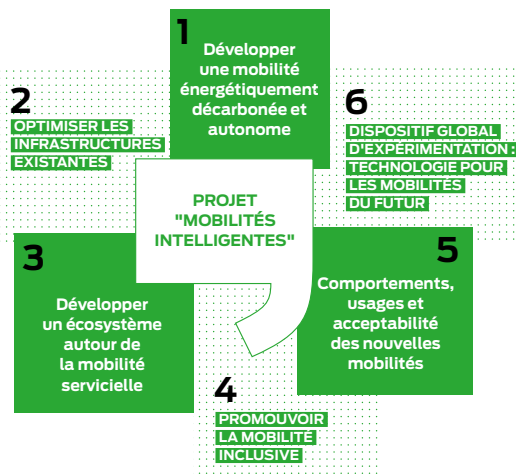
Le projet porte sur 8 ans, jusqu'en 2028, et vise à développer un système de mobilité propre et innovant à travers un dispositif complet, avec la possibilité d'élargir le périmètre. Nous avons donc entrepris une démarche de coopération avec les neuf EPCI qui constituent l'aire urbaine élargie en mutualisant l'ingénierie.

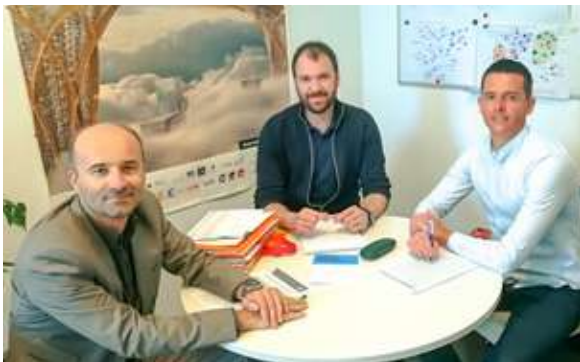
Nous associons également la filière numérique, largement implantée dans notre territoire, et dont le rayonnement international est reconnu.

Gwenaél BODO
DIRECTEUR DES COOPÉRATIONS
MÉTROPOLITAINES, DE LA VEILLE
TERRITORIALE ET DE L'ÉVALUATION

C'est un projet que nous avons débuté en 2017. Au départ, 117 territoires ont répondu, 20 ont été labellisés, notre dossier s'est classé 5e, ce qui atteste de sa consistance et de son intérêt. Le projet "Mobilités intelligentes" regroupe 45 actions répartis en 6 axes d'innovation (cf schéma). L'enveloppe allouée permettra le financement d'actions en subvention, comme celle proposée par We Ker, et d'autres en investissement. Il s'agit de créer de l'interaction entre ces acteurs, de créer du lien.

Par ce projet, il s'agit de renouveler les modalités de mobilité de demain. C'est un positionnement de notre métropole. Avec "In-Out" par exemple, dont la deuxième édition a rencontré un véritable succès, Rennes Métropole s'inscrit dans un changement de paradigme en développant une mobilité plus durable et économe en infrastructures nouvelles.





Alexandre MÉTIVIER
CHARGÉ DE PROJET PLATEFORME MOBILITÉ

Lors de la première édition de "In-Out", à laquelle j'étais présent sur une table ronde de la mobilité inclusive, Luc GUYMARE m'a sollicité pour participer au projet TIGA. Il s'agit là d'une réelle opportunité d'anticiper un projet qui réponde au besoin de notre public. Pour cela, Luc m'a posé deux contraintes : être innovant et impliquer des partenaires privés du territoire. Le projet de We Ker se compose en deux volets :

la mise en circulation d'une navette, à la demande, complémentaire des réseaux de transport existants (TàD, réseaux BreizhGo) et répondant aux besoins des personnes non motorisées.

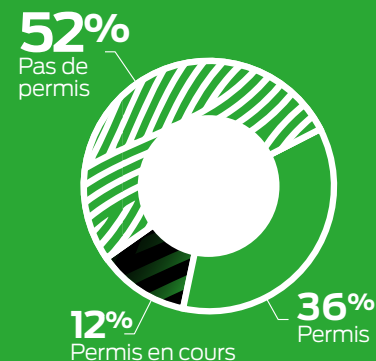
La création d'une plateforme de location de véhicules décarbonés : qui proposera une offre multimodale de location de véhicules électriques (vélos, scooters, voitures sans permis, voiture, voiture boîte automatique) pour répondre aux besoins des personnes accédant à l'emploi et rencontrant des difficultés pour se déplacer. On parle de la mise à disposition d'une dizaine de véhicules financés pour moitié par le TIGA, l'autre par des privés. Mais nous avons bien conscience que cela ne suffira pas à combler la demande, d'où notre idée d'inclure le projet We Ker dans un projet plus ambitieux qui associe CITEDIA. Les véhicules seront disponibles via l'outil de réservation existant de City Roul.

Mobilité

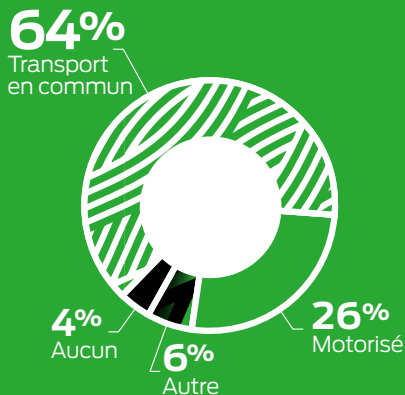
**2 875 JEUNES ACCOMPAGNÉS
SONT TITULAIRES DU PERMIS**

**66% D'ENTRE EUX DISPOSENT
D'UN VÉHICULE MOTORISÉ.**

PERMIS DE CONDUIRE



MOYEN DE TRANSPORT



Les Ateliers Budget

Il est parfois difficile pour certains jeunes de gérer correctement leurs ressources par défaut de conseil ou par une méconnaissance des dispositifs existants.



EN 2018, WE KER A ORGANISÉ DES ATELIERS BUDGET À DESTINATION DES JEUNES DE LA GARANTIE JEUNES

Ces ateliers apportent les bases de la gestion du budget. On y aborde l'accession au logement, le financement du permis, des éléments de compréhension sur le système bancaire (comptes, prêts, taux d'intérêt...). Le contenu de ces ateliers n'a pas vocation à apporter une solution immédiate aux problèmes de ressources rencontrés par les jeunes. Il s'agit d'une démarche pédagogique, qui consiste à informer et outiller des jeunes adultes dans un domaine qui peut leur paraître parfois incompréhensible et complexe. L'objectif est de leur donner les moyens de renforcer leur autonomie financière.

Afin de répondre au mieux à leurs questions, l'expression y est volontairement libre.

En 2018, 70 jeunes y ont participé (pour 7 ateliers).

À COMPTER DE 2019

CET ATELIER DEVIENT MENSUEL ET CHAQUE CONSEILLER GARANTIE JEUNES POURRA Y POSITIONNER LES PARTICIPANTS QUI EN MANIFESTENT LE SOUHAI.

Fonds gérés pour le compte de	Types d'aides	Nombre de bénéficiaires	Montant en €
État	Allocations GJ	1 130	2 718 951 €
	Allocations PACEA	489	98 461 €
Conseil Départemental 35	Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)	135	16 635 €
Rennes Métropole	Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)	1 078	229 985 €

Les aides attribuées

- La gestion du PACEA, dont l'objectif initial vise la simplification pour une meilleure lisibilité, n'en demeure pas moins **complexe par les variations régulières de l'enveloppe** dédiée aux allocations (réabondement de plus de 50% en Juin), ce qui inscrit les allocations et les conseillers qui les réalisent dans une démarche de "Stop and Go".
- L'accompagnement personnalisé dans le cadre de la Garantie Jeunes est assorti d'une allocation mensuelle de 484.82€ cumulable et dégressive en fonction de ses ressources (salaire, indemnités formation...). **Les aides distribuées ont augmenté de 12% en 2018 pour un nombre de bénéficiaires équivalent.**



**AIDES ATTRIBUÉES
EN 2018 :
3 064 032€ (+2%)**

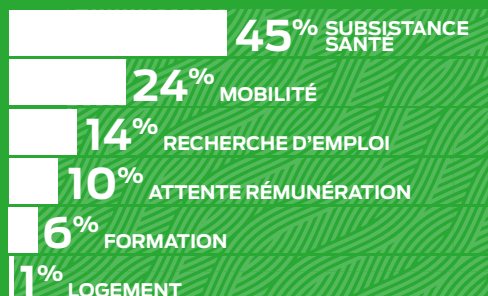
Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Qu'est-ce que le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) ?

C'est une aide destinée aux jeunes rencontrant des difficultés particulières pour accéder à l'autonomie, à la formation professionnelle et à l'emploi. Il est financé par le département et/ou certaines métropoles ou villes. Les Missions locales sont chargées de sa mise en œuvre.

Qui peut en bénéficier ?

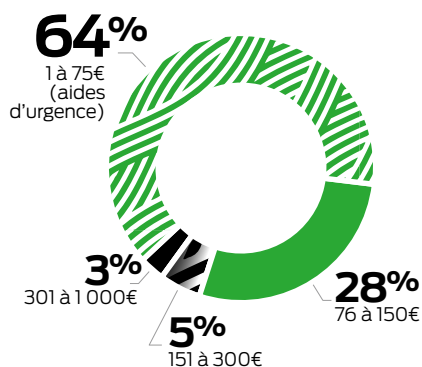
Tout jeune de 18 à 25 ans, français ou étranger en situation régulière de séjour, en difficulté d'insertion socio-professionnelle (rupture familiale/sociale, situation de précarité...), peut bénéficier d'une aide financière ponctuelle sous certaines conditions, notamment de ressources.



LES JEUNES DU FAJ



MONTANT DES AIDES FAJ



Le FAJ Métropolitain

En vertu de la loi NOTRe, le Conseil Départemental 35 a opéré un transfert de compétences vers la Métropole rennaise, parmi celles-ci le FAJ. Désormais un budget est dédié à la Métropole pour le FAJ. Il se décompose en trois enveloppes :

- Une enveloppe pour We Ker
- Une enveloppe pour le CCAS
- Une dernière pour abonder les deux premières selon les besoins

Pour les demandes de FAJ Hors Métropole, le Conseil Départemental en conserve la charge.

D'où la mise en place d'une co-présidence :

- Gaëlle ROUGIER, présidente pour le FAJ Rennes + Métropole
- Gaëlle MESTRIES, présidente pour le FAJ hors Rennes Métropole.

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, dans le cadre de la Loi NOTRe, le Département d'Ille et Vilaine a confié la gestion du FAJ à Rennes Métropole pour les jeunes qui y résident.

Gaëlle ROUGIER CO-PRÉSIDENTE DU FAJ



Nous avons pris la décision de réorganiser la composition de la commission du FAJ afin d'apporter des expertises diverses, des regards croisés de personnes issues de domaines d'interventions différents. Ainsi, siègent désormais dans la commission le CDAS, les amitiés sociales, des acteurs de la formation professionnelle... On instaure le débat, cela permet de ne pas être dans l'arbitraire.

Lydie ERMEL, secrétaire du FAJ est présente à toutes les commissions. Nous avons également demandé la présence de conseillers, à tour de rôle, car nous avons besoin de l'avis des professionnels.

*La gestion prévisionnelle du FAJ est très difficile : on dépend des demandes d'abord, mais également des autres dispositifs. **Lorsque l'enveloppe PACEA est revue à la baisse, ou que le chèque mobilité disparaît, nous observons une augmentation du nombre de demandes, ce qui rend délicat la gestion de l'enveloppe FAJ.***

Nous avons fait le choix d'être assez stricte pour maintenir l'enveloppe jusqu'à la fin de l'année.







PÔLE RESSOURCES

DÉMARCHE QUALITÉ

COMPTABILITÉ - PAIE

INFORMATIQUE

SERVICE INFORMATION
ET COMMUNICATION

VEILLE - OBSERVATOIRE

La communication



Yves-Marie DROUAL
RESPONSABLE DES
SYSTÈMES D'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

2018 est une année particulière : changement de nom, de logo, de charte, de message... Des choix forts ont été faits mais une rupture de ton était nécessaire

pour acter ce rapprochement. Nous avons été accompagnés par une agence pour réaliser cette mutation visuelle et graphique. Le nouvel objet de We Ker nous conduit à développer les actions et événements sur l'ensemble du bassin d'emploi, ce qui induit une montée en charge du support visuel, pour y répondre nous avons recruté un graphiste. Le second volet porte sur le développement de nouveaux moyens, en particulier accroître notre présence et notre visibilité sur les réseaux sociaux. Nous avons développé notre page Facebook, ouvert un compte Twitter, et une page Instagram. Pour les animer, un volontaire en service civique est venu compléter l'équipe. Sa mission consiste à créer de l'échange et de l'interaction avec nos usagers et partenaires. En six mois, les résultats sont là, mais nous ne mesurons pas totalement l'étendue des effets produits par cette nouvelle notoriété numérique.

UNE COMMUNICATION RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS LE NUMÉRIQUE

La prochaine étape consiste à repenser notre site web. Il aurait été prématuré de le créer dans les premiers mois d'existence de la nouvelle association. Nous avons donc choisi dans un premier temps de repeindre notre précédent site aux couleurs de We Ker en attendant l'élaboration d'un site de plus grande ampleur. Car un site We Ker, ça veut dire fusionner celui de la MEIF, de la Mission locale, mais également celui de la plate-forme mobilité, de l'exploratoire... L'organisation hybride de notre association, qui croise une entrée par territoire et par domaine d'expertise est complexe à organiser et doit être stabilisée.

A cela s'ajoute le travail réalisé dans le cadre du projet associatif dans lequel les salariés ont exprimé des idées concernant la stratégie numérique, des éléments que nous n'aurions pas intégré initialement.

Optimiser nos outils bureautiques

Vincent MORITZ **CHARGÉ DE PROJET INFORMATIQUE**

Avec la fusion, il devenait nécessaire de reconsidérer les moyens du service informatique, pour différentes raisons :

- *Le parc informatique est élargi. Nous avons plus de 150 ordinateurs en fonctionnement avec différents usages : ceux mis à disposition des professionnels de notre association (portables ou fixes), ceux mis à disposition des ateliers animés par We Ker et enfin ceux présents dans des points d'accès au public, à la Parcheminerie ou à l'Exploratoire par exemple. Ce développement induit un temps accru dédié à la maintenance.*
- *Nous avons également intégré de nouveaux sites d'accueil au public. Je pense en particulier à l'Exploratoire, qui vient s'ajouter aux multiples points que nous avions déjà auparavant : dans les quartiers, au cœur des Espaces Sociaux Communs, dans les mairies, PAE... Tous ces lieux, aussi divers qu'ils soient, nécessitent une qualité d'équipement et d'accès à nos outils afin d'exercer notre activité dans les meilleures conditions.*
- *L'ouverture de nos services à de nouveaux publics nécessite de développer de nouveaux moyens de mesure de notre activité. Pour le dispositif Increase par exemple, nous avons construit un outil dédié et accessible aux partenaires pour identifier les bénéficiaires.*

Indépendamment de la fusion, l'année 2018 est également marquée par la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui nous incite à reconsidérer nos moyens de communication dans le respect de nos usagers et des données qu'ils nous confient. Le RGPD nous contraint à accentuer



la sécurité d'accès à nos données, ainsi que leur transmission à des partenaires. Cette démarche devrait se poursuivre en 2019.

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, We Ker a recruté un alternant, qui va m'appuyer sur le maintien du parc et le développement d'une architecture informatique plus complète : nous avons initié depuis plus d'un an, un travail de refonte de nos outils pour une meilleure circulation de l'information, avec la mise en place d'un intranet.

Cette démarche devrait se poursuivre par le passage à Office 365 en 2019 (un projet développé en collaboration avec le réseau breton des Missions locales) afin d'optimiser nos outils bureautiques, nécessaires à l'activité quotidienne de nos salariés.



WE KER EN CHIFFRES

BILAN

COMPTE DE RÉSULTATS

BILAN SOCIAL

FORMATION DES SALARIÉS

PERSPECTIVES 2019

Bilan actif

CONSOLIDÉ EN €

	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/18	NET AU 31/12/17
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	172 415	147 510	24 905	18 071
Logiciels	172 415	147 510	24 905	18 071
Immobilisations corporelles	1 077 583	935 344	142 240	119 027
Matériel	404	404		
Installations, agenc., aménagements	320 914	249 653	71 261	52 827
Matériel de transport	73 144	61 791	11 353	1 277
Matériel de bureau et informatique	404 770	381 626	23 144	24 280
Mobilier	278 351	241 869	36 482	40 642
Immobilisations financières	77 588		77 588	61 332
Dépôts et cautionnements	77 588		77 588	61 332
TOTAL I	1 327 586	1 082 853	244 733	198 430
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	171 876	10 000	161 876	286 631
Subventions à recevoir	1 891 518		1 891 518	1 196 068
Autres créances	106 456		106 456	120 088
Valeurs Mobilières de Placement	599		599	599
Disponibilités	82 833		82 833	328 332
TOTAL II	2 253 281	10 000	2 243 281	1 931 718
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	30 532		30 532	22 510
TOTAL III	30 532		30 532	22 510
TOTAL ACTIF (I+II+III)	3 611 399	1 092 853	2 518 546	2 152 659

Bilan passif

CONSOLIDÉ EN €

NET AU
31.12.2018

NET AU
31.12.2017

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds propres	512 223	512 223
Subventions d'investissement biens renouvelables	65 834	65 834
Report à nouveau	-89 832	-130 893
Résultat de l'exercice	4 160	4 826
Subventions d'investissement	39 471	0

TOTAL I	531 856	451 991
----------------	----------------	----------------

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques & charges	399 502	401 659
Fonds Dédiés	192 306	196 441

TOTAL II	591 808	598 100
-----------------	----------------	----------------

DETTES (1)

Emprunts	32 894	15 342
Découvert, concours bancaires	482	16 328
Dettes fournisseurs/comptes rattachés	399 948	165 529
Organismes sociaux - Dettes fiscales & sociales	813 367	758 786
Autres dettes	80 524	85 916

TOTAL III	1 327 215	1 041 900
------------------	------------------	------------------

COMPTES DE REGULARISATION

Produits constatés d'avance	67 667	60 668
-----------------------------	--------	--------

TOTAL IV	67 667	60 668
-----------------	---------------	---------------

TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	2 518 546	2 152 659
-----------------------------------	------------------	------------------

Compte de résultats

CHARGES D'EXPLOITATION EN €	2018	2019
ACHATS	108 349	126 500
SERVICES EXTERIEURS	426 616	546 208
Sous traitance générale	5 950	6 000
Domiciliation	211 247	306 608
Locations diverses	27 919	31 500
Maintenance et entretien	158 162	183 000
Assurances	20 307	16 000
Documentation, colloques et divers	3 031	3 100
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	371 954	289 600
Personnel intérimaire et détaché	68 164	
Honoraires	43 465	31 100
Communication	41 808	35 000
Aides versées aux jeunes (Dernier Écrou et sesame)	18 096	15 000
Déplacements, restauration jeunes Garantie Jeunes	12 888	13 000
Déplacements, missions et réception	82 308	88 000
Affranchissement, téléphone, internet	61 767	62 500
Adhésions, cotisations diverses	32 144	34 000
Divers	11 314	11 000
FONDS GÉRÉS POUR LE COMPTE D'AUTRUI	154 283	162 225

Céline CABIOCH
DIRECTRICE
ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE



La fusion a eu lieu en juin 2018, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018 comptablement. Les comptes présentés sont donc consolidés. Notre compte de résultat est équilibré au 31/12/2018. Cependant, We Ker ne dispose pas de fonds associatifs suffisants pour faire face aux délais d'encaissement des fonds publics : 1.9 M€ de subventions non encaissées au 31/12, dont 1.1 M€ de fonds européens. La conséquence est un niveau de trésorerie insuffisant

qui nous a contraints à avoir recours à des concours bancaires courants et découverts bancaires lors du 1^{er} trimestre 2019. Un recouvrement des subventions antérieures à 2018 est impératif en 2019. En 2019, l'Etat globalise les crédits d'accompagnement des missions locales (CPO et Garantie Jeunes) ce qui entraîne un changement des règles d'imputation comptable de la subvention GJ, donc un déficit conjoncturel qui viendra amputer nos fonds associatifs. À partir de 2020, l'application de cette nouvelle CPO améliorera tant la situation comptable que la trésorerie.

IMPOTS et TAXES	319 653	414 138
Impôts et taxes sur les rémunérations	313 725	398 238
Autres impôts	5 928	15 900
PERSONNEL	4 461 407	4 337 515
Salaires bruts	3 059 847	3 072 515
Charges sociales	1 314 686	1 120 000
Variation Provision Congés Payés	-41 812	15 000
Comité d'entreprise	26 590	27 000
Autres charges du personnel	102 096	103 000
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 857	1 000
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	253 260	120 000
CHARGES FINANCIÈRES	11 081	16 535
CHARGES EXCEPTIONNELLES	120 372	90 000
TOTAL CHARGES	6 228 832	6 103 721
Engagements à réaliser	168 163	12 000
Excédent	4 159	-
TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT	6 232 991	6 103 721
TOTAL GÉNÉRAL	6 232 991	6 103 721

Compte de résultats

PRODUITS D'EXPLOITATION EN €

	2018	2019
CRÉDITS D'ETAT DÉCONCENTRÉS	3 069 605	2 687 477
DIRECCTE - Convention Pluriannuelle d'Objectifs	1 230 196	1 178 905
DIRECCTE - CAOM	214 544	89 000
DIRECCTE - Garantie Jeunes	880 859	576 000
DIRECCTE BOP 103 - GPECT	35 752	50 000
DIRRECTE UT 35 - Parrainage	30 500	30 500
DIRECCTE - Jeunes sous protection internationale	50 000	74 432
DIRECCTE - CPER Etude asso.	3 471	
CGET - Parrainage	6 100	12 200
DRDFE - Mixité	5 000	5 000
Contrat de Ville Etat - Animation club jeunes diplômés	16 000	26 000
Contrat de ville Etat - Coordo des acteurs dans les QPV	12 000	12 000
Contrat de Ville - Citelab	15 000	17 000
Contrat de Ville - Création d'activité		41 000
POLE EMPLOI	455 498	456 555
ARS - Prévention santé	13 000	13 000
ARS - Relais Santé	8 000	8 000
MILDECA - Prévention des addictions Relais Santé	5 000	6 000
FIPD - dernier écrou	15 300	18 500
DRJSCS - Sortir de la rue	60 000	60 000
DRJSCS - Hébergement Sortir de la rue	3 385	3 385
DDCSPP - Sesame	10 000	10 000
FONDS SOCIAL EUROPÉEN	525 500	492 781
Accès à l'emploi des jeunes	277 606	288 900
Groupeement des créateurs	31 329	35 757
Mixité	15 485	12 250
P.L.I.E. Accompagnement	42 030	72 487
P.L.I.E. Dernier Ecrou	46 748	46 388
GPECT		37 000
Coordo des acteurs de l'emploi	112 302	
FEDER INTERREG	101 718	100 000
Increase	101 718	100 000
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	1 773 788	1 976 705
Rennes Métropole	938 067	1 028 630
Fonctionnement	649 327	675 890
Autres projets	180 000	180 000
Centre Affaires Quartier		35 000
La Fabrique à entreprendre		12 000
Accompagnement FAJ	54 740	54 740
Contrat de Ville - Repérage dans les QPV	16 000	16 000
Contrat de Ville - Citelab	5 000	
Contrat de Ville - Animation Club diplômés		5 000
Contrat de Ville - Création d'activité		17 000
Contrat de ville - Coordo des acteurs dans les QPV	33 000	33 000
Autres EPCI	240 130	309 019
Adhésions	240 130	309 019
Conseil Départemental	141 073	159 370
Dispositif CARS 35	79 000	79 000
Action sur public en grande difficulté - FAJ collectif	24 058	25 000
Prévention santé - FAJ collectif	11 322	12 000
Relais Santé - FAJ collectif	3 774	3 780
PSC1 - FAJ collectif	2 546	2 550

Accompagnement FAJ	9 660	9 660
Mobilité (FAJ actions innovantes)	7 380	7 380
Exploratoire	3 333	20 000
Conseil Régional	439 438	452 786
Fonctionnement	344 636	344 636
Contrat Accès à la qualification (CAQ)	23 750	39 500
Relais Santé	350	3 650
CPER Etude asso.	5 702	
Exploratoire	65 000	65 000
Ville de Rennes	15 080	26 900
Dernier écrou	5 500	5 500
Intermédiation service civique	7 580	19 400
Relais Santé	2 000	2 000
SUBVENTIONS CONTRATS AIDÉS	88 783	50 400
Contrats aidés (CAE/CIE/EaV)	88 783	50 400
SUBVENTIONS ÉTAT / COLLECTIVITÉS	5 559 393	5 307 363
AGEFOS PME - Exploratoire		10 000
BGE - Café créateurs	6 000	
Bretagne Active - Coop Maurepas	12 000	
CCAS - Clé pour l'emploi	4 500	
CCAS - Pilotage de dispositifs de mobilité	5 000	5 000
CCAS - Commission Gestion FAJ Rennes Ville	6 500	6 500
CDC - Citélab	10 000	10 000
CDC - La Fabrique		55 000
CEF - Centre Educatif Fermé	5 000	5 000
CFA - Start App		33 750
CMA 35 - Exploratoire	15 000	15 000
CPAM - Mois sans tabac		9 000
EDF/ENEDIS - Accompagnement des alternants	8 000	8 000
Fondation PSA	13 000	
La France s'engage/PIA - Groupement des créateurs	20 000	10 000
Mecénat - Exploratoire		2 000
Kéolis - Plateforme mobilité	7 000	7 000
Kéolis - Job In Star		4 000
Animation ateliers	560	
Animation ateliers - Exploratoire	702	700
Participation usagers navette val	354	350
Loyers CAQ		19 700
Taxe d'apprentissage	9 727	12 000
AUTRES PRODUITS	123 343	213 000
TOTAL FONDS GERES POUR AUTRUI	170 587	162 225
Fonds sécurisations CARS - Département	10 125	10 125
Permis Plus - Département	6 100	6 100
FAJ actions ind. et collectives - Département	53 212	45 000
FAJ actions ind. et collectives - Rennes Métropole	101 150	101 000
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	326	500
PRODUITS FINANCIERS	199	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	69 339	35 000
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	183 486	125 002
TRANSFERTS DE CHARGES	126 318	107 000
TOTAL PRODUITS	6 232 991	5 950 090
Déficit		153 631
TOTAL COMPTE DE RESULTAT	6 232 991	6 103 721
TOTAL GENERAL	6 232 991	6 103 721

L'ÉVOLUTION DE
L'EFFECTIF DE WE KER :

105 SALARIÉS
AU 31/12/2017

> 9 salariés mis à
disposition de la MEIF

109 SALARIÉS
AU 31/12/2018

Bilan social

	FEMME	HOMME	TOTAL	RAPPEL 2017
EFFECTIFS AU 31/12/2018				
CDI	62	27	89	90
CDD	11	9	20	15
Total	73	36	109	105
Effectif moyen mensuel	64,71	35,05	99,76	97,44
MOYENNE ÂGE				
Âge moyen	43,92	39,36	42,41	42,23
ANCIENNETÉ MOYENNE				
Ancienneté moyenne	9,50	6,79	8,60	9,06
RÉPARTITION PAR EMPLOI REPÈRE EN EQTP AU 31/12/2018				
Directeur.trice	1	1	2	
Responsable de secteur	8,24	2	10,24	
Chargé.e de projet	9	3	12	
Conseiller.ère.s niveau 2	32,40	18	50,40	
Conseiller.ère.s niveau 1	7,60	4	11,60	
Chargé.e d'accueil			0	
Chargé.e de documentation			0	
Assistant.e informatique		2	2	
Assistant.e financier.e	1	1	2	
Assistant.e direction	2		2	
Chargé.e d'information et de documentation		1,80	1,80	
Assistant.e de gestion	7,45	2	9,45	
Assistant.e administratif.ve	1	1	2	
Totaux	69,69	35,80	105,49	





	FEMME	HOMME	TOTAL	RAPPEL 2017
EMBAUCHE				
en CDI	1	0	1	4
en CDD (non inclus remplacement)	10	3	13	6
- de 26 ans	1	0	1	2
+ de 55 ans	0	0	0	
DÉPART				
Démission	1	0	1	0
Rupture conventionnelle	1	1	2	2
Licenciement	0	0	0	1
Retraite	2	0	2	1
Fin de CDD (non inclus remplacement)	2	1	3	8
Congé sabbatique	1	1	2	1
HANDICAPÉS				
Nombre	1	3	4	5
MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS				
Masse salariale totale sur effectif moyen mensuel	29 837 €	29 875 €	29 850 €	28 779 €

IMPACT DE LA FUSION SUR LES RESSOURCES HUMAINES

La fusion n'a engendré aucune perte d'emploi. La MEIF fonctionnait avec du personnel mis à disposition par les membres du GIP. Les salariés de Rennes Métropole mis à disposition de la MEIF ont réintégré la fonction publique territoriale. Depuis 2008, la Mission locale, membre du GIP, mettait à la disposition de la MEIF, à titre onéreux, en moyenne 4 à 6 salariés par an. Dès le 1er janvier 2017, en préparation de la fusion, l'intégration du personnel s'est faite progressivement en fonction de la fin de leur contrat chez leur employeur (CDG35, CCI etc). En janvier 2018, We Ker a intégré les derniers personnels de la MEIF.

UNE ÉVOLUTION DE L'ORGANIGRAMME MARQUÉE PRINCIPALEMENT PAR LA PROGRESSION DU NOMBRE DE PERSONNEL ENCADRANT :

7.95 encadrants en 2017 contre 12.24 en 2018, soit un taux d'encadrement de 10.92 % contre une moyenne nationale dans les Missions locales d'environ 9% (source rapport IGAS). Le taux de 9% est calculé sur l'ensemble des missions locales dont la taille varie de 8 à 220 salariés et en moyenne 26.76 EQTP par structure. On peut en déduire que le taux d'encadrement de We Ker demeure inférieur à la majorité des structures de plus de 50 salariés. Les postes créés ont tous été pourvus en interne.

Formation des salariés



TYPE DE FORMATION

	HOMME	FEMME	TOTAL EN JOUR OUVRE
Bilan compétences		6	6
Contrat de professionnalisation	64	19	83
CPF		46	46
Fonds propres	7	40	47
Période de professionnalisation	111		111
Plan	99	238	337
Plan Régional de Formation	76	146	222
Total en jours ouvrés	358	495	852

TYPE DE CONTRAT

	HOMME	FEMME	TOTAL EN JOUR OUVRE
CDD	64	9	73
CDD CUI	50	1	51
CDD EAV	50		50
CDD Professionnalisation	64	20	84
CDI	130	465	595
Total en jours ouvrés	358	495	852



EMPLOI REPÈRE

	HOMME	FEMME	TOTAL EN JOUR OUVRE
Assistant.e Administratif	25	1	26
Assistant.e de gestion	64	31	95
Assistant.e financier		4	4
Assistant.e informatique	24		24
Assistant.e de direction		12	12
Chargé.e d'accueil	25		25
Chargé.e de projet	16	68	84
Chargé.e d'information &commun	48		48
Conseiller.e niveau 1	57	33	89
Conseiller.e niveau 2	84	307	391
Responsable de secteur	16	39	55
Total en jours ouvrés	358	495	852

PLUS DE
85%
DE SALARIÉS
BÉNÉFICIAIRES
ONT BÉNÉFICIÉ
D'AU MOINS UNE
FORMATION
EN 2018

NOMBRE DE SALARIÉ.E.S FORMÉ.E.S SELON ÂGE

	HOMME	FEMME	TOTAL EN JOUR OUVRE
Inférieur à 26 ans	1	2	3
Entre 26 et 35 ans	10	11	21
Entre 36 et 45 ans	17	26	43
Entre 46 et 55 ans	3	18	21
Plus de 55 ans	2	7	9
Total	33	64	97

FINANCEMENT DES FORMATIONS

	TOTAL
Coût total en €	195 975
Coûts pédagogiques	53 274
Coûts annexes	9 557
<i>dont transport</i>	3 337
<i>dont hébergement</i>	1 939
<i>dont repas</i>	4 281
Coûts salariaux	133 144
Rbt UNIFORMATION	78 160



Première année dans sa nouvelle configuration, 2019 doit être en premier lieu l'année de la stabilisation et de la consolidation de We Ker.

- **Faire vivre les statuts**, et en particulier l'innovation que constituent les gouvernances territoriales. Les antennes que nous avons créées doivent devenir le lieu où se définissent les stratégies territoriales.
- **Stabiliser l'organisation interne** avec la double entrée par territoire et pôle de compétences.
- **Consolider l'équipe d'encadrement**.
- **Faire connaître We Ker et son offre de services** par une politique de communication résolue vers ses différentes cibles : le public, les entreprises, les partenaires.

PERSPECTIVES 2019

Parallèlement à ces objectifs de structure, nous souhaitons faire évoluer nos pratiques professionnelles en mettant en œuvre les différents projets auxquels nous avons répondu le plus souvent dans le cadre de consortiums :

- **START 'APP** dossier porté par le CFA Bâtiment de St-Grégoire en partenariat avec les chambres consulaires. Le projet a été retenu et s'engage dès le premier semestre 2019.
- **100% inclusion.** Réponse régionale portée par l'ARMLB en collaboration étroite avec We Ker qui a largement contribué à sa conception et à sa rédaction.
- **Les « invisibles ».** Notre réponse vise prioritairement à identifier puis accompagner selon des modalités adaptées les jeunes ruraux. Notre réponse est construite à partir de nos trois antennes.
- **Les migrants ;** nous avons répondu à deux appels à projet, l'un à l'échelle du territoire, l'autre à l'échelle régionale. Notre volonté est de poursuivre et amplifier notre engagement vers ce public qui se concentre majoritairement dans les métropoles.

Un autre moment fort de 2019 sera bien sûr le déménagement au sein du bâtiment de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, cours des Alliés à Rennes.



PLUS D'INFOS ? CONSULTEZ NOS BILANS SPÉCIFIQUES

GARANTIE JEUNES

ALLER VERS

BÉNÉFICIAIRES DE
LA PROTECTION
INTERNATIONALE

100 CHANCES
100 EMPLOIS

RÉUSSITE
ALTERNANCE

PARRAINAGE

L'EXPLORATOIRE

CRÉATION D'ACTIVITÉ

DERNIER ÉCROU

SORTIR DE LA RUE

7 rue de la Parcheminerie
B.P. 30244 • 35102 RENNES Cedex 3
☎ 02 99 78 00 78 ✉ contact@we-ker.org

www.we-ker.org

